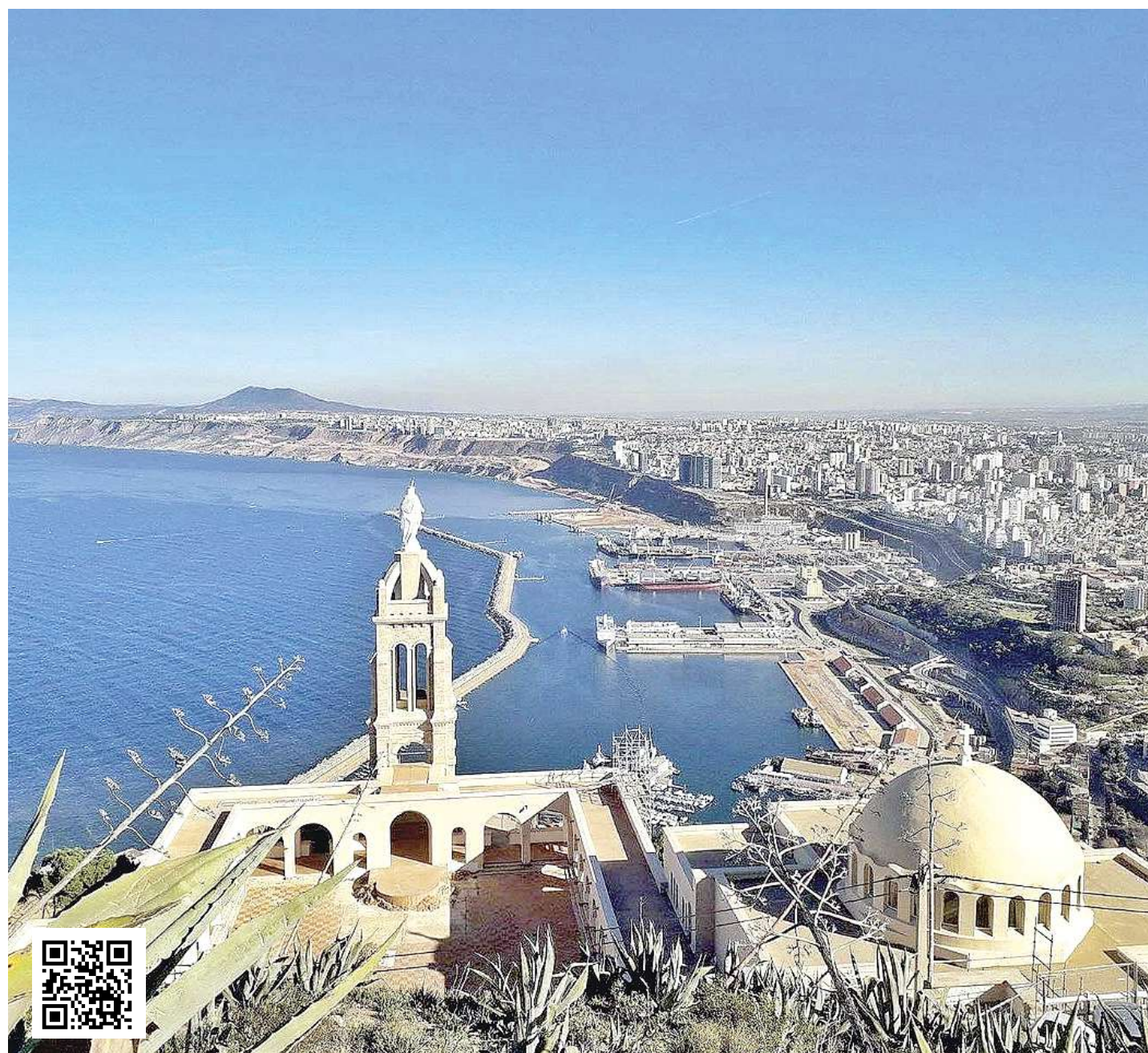


SAISON ESTIVALE 2024

Les préparatifs battent leur plein

Après un Ramadhan réussi, sous tous les plans, les pouvoirs s'attèlent dans la lancée à prendre des mesures inédites pour une saison estivale 2024 la meilleure sous tous les rapports. Et c'est à cet effet, que le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a présidé une rencontre nationale préparatoire de la saison estivale de 2024, lors de laquelle il a souligné la nécessité de tirer profit des expériences des années précédentes à travers la définition des lacunes et la levée des obstacles. P 3



PRIX DES VIANDES OVINES
ET BOVINES IMPORTÉES

**Plafonnement des
marges bénéficiaires**



Les marges bénéficiaires des viandes fraîches ovines et bovines réfrigérées importées ont été plafonnées au stade de l'importation, de la distribution en gros et au détail, selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 26.

P 2

COMPLEXE D'EL HADJAR

**L'activité de production
n'a pas été affectée par
l'incident à l'unité PMA**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, jeudi à Annaba, que "l'activité de production du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) se poursuivait normalement", car, a-t-il expliqué, "le complexe n'a pas été affecté par l'incident survenu en début de semaine à l'unité PMA (préparation des matières et agglomérés)".

P 5

DÉVELOPPEMENT LOCAL

**321 milliards de DA de
subventions aux wilayas**

Le Code communal « permet aux collectivités locales de créer des entreprises économiques qui produisent de la richesse, qu'elles soient à caractère commercial ou industriel », a affirmé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme, Brahim Merad, en notant que, ces quatre dernières années, «des subventions ont été accordées à toutes les wilayas d'une valeur de plus de 321 milliards de dinars».

P 5

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Rapprocher
la recherche scientifique
du marché 2**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**14 affaires transmises à
la justice depuis octobre
dernier P 3**

LANCEMENT DE L'OPÉRATION
DE RECENSEMENT GÉNÉRAL
AGRICULTURE

Tout est fin prêt P 5

CNEP-BANQUE
Ouverture d'une
nouvelle direction
régionale à Béchar

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture à Béchar d'une nouvelle direction régionale. L'ouverture de cette direction (code structure 730) s'inscrit "dans la continuité des engagements de la Cnep-Banque en faveur du développement économique de l'ensemble des régions du pays, en adéquation avec ses valeurs de citoyenneté". La direction supervisera les agences d'Adrar, Timimoun, Béchar, Tindouf, El Bayadh, Mecheria et Naama. L'ouverture de cette structure vient porter le nombre de directions régionales à 16 réseaux, "consacrant ainsi la stratégie de la banque visant une implantation équilibrée ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux en leur offrant des produits et services bancaires de qualité", souligne la même source.

PRIX DES VIANDES
OVINES ET BOVINES
IMPORTÉES
Plafonnement
des marges
bénéficiaires

Les marges bénéficiaires des viandes fraîches ovines et bovines réfrigérées importées ont été plafonnées au stade de l'importation, de la distribution en gros et au détail, selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 26. Il s'agit du décret exécutif n 24-133 portant plafonnement des marges bénéficiaires aux stades de l'importation et de la distribution en gros et au détail des viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines importées en carcasse, demi carcasse et sous vide, signé par le Premier ministre Nadir Larbaoui le 9 avril dernier. Ce texte fixe les marges maximales à 4% au stade de l'importation, à 5% au stade de gros et à 8% au stade de la distribution au détail. Les marges bénéficiaires plafonnées sont appliquées au stade de l'importation sur la base du prix de revient, au stade de la distribution en gros sur la base du coût d'achat, et au stade de la distribution au détail sur la base du prix d'achat.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rapprocher la recherche scientifique du marché

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur s'attellait à rapprocher la recherche scientifique du marché à travers la valorisation de ses résultats.

Par R E.

Présidant une Journée d'information sur "La culture du safran" à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) d'El Harrach, M. Baddari a précisé que "le rapprochement entre science et marché à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique permet d'améliorer la productivité", ajoutant que la concrétisation de cette démarche dans le secteur agricole "permet de relever les défis nationaux en la matière". "Ces efforts sont à même d'appuyer l'agriculture nationale et de renforcer la production de certains produits dans notre

pays", a estimé le ministre, citant, à titre d'exemple, les résultats du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) concernant la culture du safran. "Ce produit très recherché dans le monde peut devenir une source de devises pour le pays si les chercheurs et les producteurs joignent leurs efforts", a-t-il soutenu. M. Baddari s'est, par là même, félicité des efforts visant à mettre à profit la recherche scientifique et technologique dans le renforcement de la production du safran, soulignant que "la généralisation de la numérisation de la recherche scientifique et la valorisation de ses résultats en

matière de production agricole sont de nature à opérer un bond qualitatif dans la création de richesse". Les chercheurs ont insisté sur l'importance de la valorisation de ce type d'épices dans le développement de produits alimentaires à forte valeur ajoutée et la nécessaire mise en avant du safran algérien à l'international. Une étude du CRSTRA a débouché sur des résultats "très satisfaisants" quant à la qualité du safran algérien, 11 wilayas ayant été identifiées comme produisant du safran de qualité supérieure, à leur tête Tlemcen, Batna, Djelfa, Bejaia et Ghar- daïa.

INSTITUT PASTEUR ALGÉRIE

Le laboratoire spécialisé dans les urgences virales bientôt en service

Le directeur de l'Institut Pasteur Algérie, le professeur Faouzi Derrar, a annoncé, mercredi à Oran, la mise en service prochaine du nouveau laboratoire spécialisé dans les urgences biologiques virales, qui sera inauguré l'été prochain. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa su-

pervision de la cérémonie d'ouverture de la 26ème édition du Salon international de la santé SIMEM, accompagné du chef de l'Autorité nationale de Promotion de la Santé et de Développement de la Recherche "FOR-REM", le professeur Mustapha Khiati, le Pr. Derrar a indiqué que ce laboratoire s'ajoute aux

acquisitions de l'Institut, qui possède un laboratoire très performant dans les urgences biologiques, en plus d'un laboratoire régional aux spécifications internationales, spécialisé dans le suivi des sérums et des vaccins, récemment entré en service. Concernant la numérisation au niveau de l'Institut

Pasteur, le même responsable a indiqué qu'elle «a parcouru un long chemin», soulignant que l'opération sera achevée, à la fin de l'année en cours, rappelant que l'Institut avait ouvert une plateforme numérique, durant la pandémie du Coronavirus, le liant aux différents établissements hospitaliers.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement prochain d'applications et de plateformes numériques

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, jeudi à Batna que des préparatifs étaient "en cours" en vue du lancement d'applications et de plateformes numériques liées à la pédagogie et au partenariat avec le secteur. L'application "Ouroudh" (offres) et les plateformes "Enseignement de l'anglais", "Douroussi" (mes cours) et "Charaka" (partenariat) font partie des moyens numériques devant être lancés, a souligné le ministre qui présidait le coup d'envoi d'une "journée ouverte" au profit de la société civile sur les spécialisations du secteur de la formation professionnelle, organisée au siège de la wi-

laya de Batna. Les travaux de cette journée, marquée par la présence d'élus locaux, de représentants de la société civile, d'associations et de cadres du secteur, ont été transmis par visioconférence aux différentes directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels à travers le pays. M. Merabi a ajouté que ces applications et plateformes sont le fruit du travail des enseignants, des stagiaires et des professionnels spécialisés du secteur, le processus s'inscrivant dans le cadre des efforts de son département visant à concrétiser la transformation numérique en application des directives du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune, relatives à la numérisation présentée comme l'un des domaines vitaux pour améliorer la flexibilité, la rapidité et l'efficacité de la gestion des services publics, notamment en ce qui concerne la gouvernance du secteur économique à travers l'utilisation des différentes technologies de l'information et de la communication. Selon le ministre, la plateforme numérique "Tassyr" constitue l'un des principaux moyens développés par le secteur, dans le cadre d'une stratégie envisagée pour le court terme, et qui conférera davantage de flexibilité et de transparence aux différentes entreprises et activités.

Synthèse R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SAISON ESTIVALE 2024

Les préparatifs battent leur plein

Après un Ramadhan réussi, sous tous les plans, les pouvoirs s'attèlent dans la lancée à prendre des mesures inédites pour une saison estivale 2024 la meilleure sous tous les rapports. Et c'est à cet effet, que le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a présidé une rencontre nationale préparatoire de la saison estivale de 2024, lors de laquelle il a souligné la nécessité de tirer profit des expériences des années précédentes à travers la définition des lacunes et la levée des obstacles.

Par Hadi Réda

Le Ramadhan qui vient de se terminer restera un référent en matière d'organisation, d'approvisionnement, et de prix. Aussi, les pouvoirs publics se disent déterminés à assurer donc une saison à venir la meilleure qui soit. C'est pourquoi le ministre a qualifié ce rendez-vous préparatoire de la saison estivale de 2024, d'important. Il s'agira, selon lui, de relever les défis et surtout de tout mettre en branle pour mettre en avant la destination touristique « Algérie », tout en insistant sur l'importance de renforcer «le travail collectif continu pour promouvoir le secteur du Tourisme».

Selon des sources de ce ministère, il s'est agi de prendre une série de mesures pour améliorer la performance et garantir le bien être des estivants, et ce d'autant plus que la préparation de la saison estivale avait été confiée à une commission nationale multisectorielle, comprenant le secteur du Tourisme, et présidée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Lors de cette réunion, le ministre a appelé tout un chacun à contribuer à faire réussir cette saison en proposant des initiatives et en œuvrant à parfaire les réalisations, afin de réunir toutes les conditions de bien être aux touristes et aux estivants, relevant que l'année dernière avait connu une affluence remarquable de touristes étrangers de différentes nationalités, ayant enregistré l'entrée de 3,3 millions de touristes étrangers dont 1,1 million

d'enfants de la communauté nationale à l'étranger. Et en cela, tout le monde est sur le pont. Toutes les wilayas sont concernées, car le tourisme n'est pas que balnéaire.

Des sources de ce ministère assurent que tous les walis ont été saisis pour éclaircir les zones d'ombre, faire le point de la situation et surtout résoudre les problèmes de capacités d'hébergement, de transports, de qualité des services offerts.

En matière de transport, Air Algérie a tracé un programme de vols supplémentaires, sur de principales destinations, à des prix étudiés. Il en est de même, pour la compagnie des chemins de fer (Sncf), qui a augmenté ses rotations.

S'agissant des capacités d'hébergement, le ministre a fait état de l'adoption de plus de 2.200 projets touristiques, dont 500 en cours de réalisation, avec la réception annuelle de 50 à 60 projets d'une capacité d'accueil de 6.000 lits, ce qui atteste que le nombre des structures touristiques augmente de manière encourageante, et contribue au renforcement et à la diversification du parc disponible.

Par ailleurs, les directeurs du Tourisme des différentes wilayas ont relevé «la nécessité de remédier à certaines lacunes» enregistrées lors la dernière saison estivale au niveau de certaines plages, à savoir l'insuffisance de l'éclairage public et de la propreté, ainsi que l'absence de structures commerciales et de moyens de transport.

Il a été question également de mettre l'accent sur la nécessité de prévoir des programmes culturels et de loisirs, outre, l'organisation des

foires de l'artisanat pour attirer les touristes et les estivants, tout en soulignant l'impératif d'impliquer tous les acteurs dans la mise en place de plans de promotion et de communication pour améliorer la destination touristique Algérie. Pour que la destination « Algérie » soit prisée, des observateurs estiment que si l'infrastructure de base est développée, il n'en demeure pas moins, que le tourisme en Algérie prêche par un manque d'innovations. Ces mêmes observateurs, soulignent, qu'indéniablement l'Algérie souffre d'un manque de culture de tourisme et d'innovation en matière de prestations d'activités. En effet beaucoup assurent que nos mentalités restent imprégnées des méthodes de gestions hiératiques de fonctionnariat, qui ont géré ce secteur.

Il faudrait selon eux, s'adapter à une clientèle de plus en plus exigeante (même domestique), et offrir un programme qui corresponde à son souhait. Et de citer en exemple des activités nouvelles en fonction de l'environnement de l'espace occupé (centre de loisir, forêts, campagne, désert). Par ailleurs, des spécialistes algériens du tourisme, mettent relief l'inadéquation entre la prestation et le prix. Le tourisme en Algérie, quel qu'il soit, reste relativement cher, en comparaison des services fournis. Et de préciser qu'en matière de services, le manque de formation est inadéquat. Les pouvoirs publics disent être conscients de ce problème, et affirment que des dispositions ont été prises en ce sens, avec des formations courtes et longues, plus adaptées.

HABITAT

La numérisation de la formule du logement social à l'étude

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a indiqué que son secteur se dirige vers la numérisation de la formule du logement social et des listes d'attente, pour éviter le problème inhérent au choix des listes de bénéficiaires, précisant que la numérisation est actuellement à l'étude au niveau du ministère. Lors d'une plé-

nière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Moussa Kherfi, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs ministres, M. Belaribi a fait savoir que le secteur œuvre à la numérisation des dossiers de demandes de logement social pour éviter le problème inhérent aux recours, aux commissions de wilayas

et aux réclamations. Il a également rappelé l'engagement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à préserver le caractère social du logement, à travers un vaste programme de 460.000 unités de logement, et du programme AADL 3, qui sera lancé prochainement, lequel contribuera à augmenter le nombre de ces logements. Le ministre a

souligné, dans ce cadre, que le secteur étudie actuellement le dossier de la valeur des aides destinées au logement rural, lequel donnera lieu à plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne les zones montagneuses et les terrains qui nécessitent d'importants travaux lors de la phase de pré-construction.

R E.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 14 affaires transmises à la justice depuis octobre dernier

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a révélé jeudi à Jijel, que "14 dossiers liés à des affaires de corruption ont été transmis aux autorités judiciaires depuis octobre dernier". Dans une déclaration à la presse, en marge d'un séminaire national organisé au pôle universitaire de Tassoust (Université Mohamed-Seddik Benyahia), consacré au "rôle de la numérisation dans la prévention et la lutte contre la corruption", la même responsable a souligné que d'autres dossiers sont "susceptibles d'être transmis à la justice, pour enquête, après la réunion prévue du Conseil de la Haute autorité, en session ordinaire, la semaine prochaine". D'autre part, Mme Mesrati a fait savoir qu'un "certain nombre d'affaires de corruption, évoquées récemment, ont été traitées par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption". Quelque 1.400 "signalements de soupçons de corruption" ont été étudiés au niveau d'une cellule spéciale de la Haute autorité, à également indiqué sa présidente, faisant part de "réserves" en ce qui concerne des dossiers ne constituant pas des cas avérés de corruption. S'agissant de l'importance de la numérisation dans la lutte contre la corruption, Mme Mesrati a indiqué que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des "instructions strictes" à l'effet d'accélérer la transformation numérique dans les ministères et le secteur public, ce qui permettra de lutter plus efficacement contre la bureaucratie et la corruption tout en fournissant un service de qualité au citoyen. La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption s'est engagée très tôt dans cette démarche à travers les différentes plateformes qu'elle a lancées, telles que "Narakoum" et "Balaghana" qui donnent à tous les citoyens la possibilité de dénoncer la corruption, a également indiqué la même responsable, révélant qu'une autre plateforme liée à la déclaration du patrimoine sera lancée dans les "prochaines semaines".

R E.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE L'A SOULIGNE :

«La sécurité juridique et judiciaire facteur essentiel pour attirer les investisseurs»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, jeudi à Alger, que la sécurité juridique et judiciaire était un "facteur essentiel" pour attirer les investisseurs, mettant en avant les efforts de l'Etat visant à encourager l'investissement et à assurer un climat d'affaires favorable à travers les réformes engagées à cet effet. Dans son allocution lors du premier séminaire national sur "Les tribunaux commerciaux spécialisés, pratiques et perspectives", M. Tabi a souligné que «la

réalisation de la sécurité juridique et judiciaire est l'un des facteurs essentiels pour attirer les investisseurs», rappelant que l'investissement constitue un axe important dans le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a salué, dans ce contexte, «les efforts de l'Etat visant à encourager l'investissement et à assurer un climat d'affaires favorable à travers les réformes multidimensionnelles engagées sur les plans législatif, réglementaire ou institutionnel». Dans ce cadre, M. Tabi a évo-

qué les textes juridiques pertinents, notamment la loi sur l'investissement de 2022 et les incitations qu'elle offre, ainsi que la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement, promulguée en 2023. Le ministre a évoqué la loi modifiant et complétant le code pénal, adoptée récemment par le Parlement et qui prévoit de nouvelles dispositions incriminant les actes attentant à l'investissement, outre la révision

des dispositions du code du commerce. Le ministre a évoqué, dans ce contexte, «les spécificités des contentieux commerciaux qui impliquent une célérité dans le règlement et une ouverture sur la réalité économique, d'où la nécessité, a-t-il dit, de la création de tribunaux de commerce spécialisés». Il a souligné, dans ce sens, que l'objectif escompté à travers la création de tribunaux de commerce spécialisés «est d'assurer un climat d'affaires sain, serein et stable».

R E.

COMMUNICATION

Le Président-directeur général du quotidien «El Djoumhouria» limogé

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab a décidé, jeudi, de mettre fin aux fonctions du Président-directeur général du journal "El Djoumhouria", Mohamed Alem, après avoir constaté "plusieurs manquements et déséquilibres" dans la gestion de cet établissement médiatique, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que "lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, jeudi 18 avril 2024, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, s'est rendu au siège du journal El Djoumhouria, où il a constaté plusieurs manquements et déséquilibres dans la gestion de ce journal". Dans le cadre de «l'adaptation des institutions médiatiques à la nouvelle loi organique sur l'information du 27 août 2023, notamment la loi relative à la presse écrite et électronique, promulguée le 2 décembre 2023, le ministre de la Communication a décidé de mettre fin, séance tenante, aux fonctions du Président-directeur général du journal El Djoumhouria, Mohamed Alem».

REGROUPEMENT ET DE PRÉPARATION DES TALENTS ET DE L'ÉLITE SPORTIVE

Inauguration du Centre national à Fouka (Tipasa)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a inauguré, jeudi à Tipasa, le Centre national de regroupement et de préparation des talents et des élites sportifs de Fouka «Frères Soukane», ce grand édifice sportif réalisé aux normes internationales. Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de ce centre, en présence du wali de Tipasa, Aboubakr Esseddik Boucetta, le ministre a qualifié cette structure de «grand édifice sportif réalisé aux normes internationales et d'acquis pour le sport algérien, notamment pour les élites, qui est à même de contribuer à la promotion et au développement du sport». Il a salué le rôle des autorités locales qui ont consenti «d'énormes efforts» ces dernières années pour parachever ce projet, qui a accusé «un grand retard» dans sa réalisation.

Inscrit en 2009, ce projet a été lancé en 2011, selon l'exposé présenté au ministre. Après avoir visité avec des présidents de fédérations les différents pavillons et structures de cet édifice, M. Hammad a précisé que cette structure sera mise à la disposition de l'élite nationale pour préparer leurs compétitions continentales, régionales et internationales dans des conditions «optimales», notamment grâce à l'ensemble des structures et commodités qui «permettront au sport algérien de réaliser de bons résultats». De son côté, le wali de Tipasa a souligné que ce projet «revêt une grande importance», ce qui a incité les autorités locales à l'inscrire «parmi leurs priorités, bénéficiant ainsi d'un suivi quotidien et minutieux pour surmonter tous les obstacles rencontrés».

Dernière composition de DZAIINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

EDUCATION

La révision des programmes scolaires «a atteint un stade très avancé»

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé, jeudi à Alger, que la révision des programmes scolaires avait atteint "un stade très avancé". Le ministre qui intervenait lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) dédiée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, sous la présidence de M. Moussa Kherfi, vice-président de l'APN en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a indiqué que "la révision des programmes a atteint un stade très avancé, dans le respect des référents religieux et national". «La révision des programmes à lancer à la prochaine rentrée scolaire au niveau du cycle primaire, concerne l'allègement des programmes et du poids du cartable,

ainsi que la réduction du nombre de matières, celles liées à l'identité nationale étant intangibles», a précisé le ministre. Dans ce contexte, M. Belabed a fait savoir que le Conseil national des programmes «s'attèle actuellement à la révision des programmes scolaires pour les adapter à la nouvelle ère que vit la société algérienne et aux avancées scientifiques et technologique accélérées que connaît le monde». Cette révision, poursuit le premier responsable du secteur, est basée sur la feuille de route tracée par le ministère à l'effet de concrétiser les décisions et les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne l'allègement des programmes scolaires, l'apprentissage des langues étrangères, la réduction

du poids du cartable et la révision du calendrier des examens. Répondant à une question sur les cours particuliers donnés aux élèves, M. Belabed a souligné que cette activité était «illégal, car générant des profits non-déclarés en plus d'être pratiquée dans des locaux anarchiques et non sécurisés, voire dans des garages». Le ministère a pris «une batterie de mesures pour mettre fin à ce phénomène, à l'image de la sensibilisation des élèves et de leurs parents pour ne plus encourager ces cours et placer leur confiance en l'établissement scolaire qui demeure la seule structure habilitée à dispenser un enseignement de qualité», a-t-il ajouté, rappelant que les portes des établissements scolaires étaient ouvertes à tout moment pour dispenser des cours de soutien.

BARIKA (BATNA)

88 tonnes de fibres de Polyester exportés vers la Turquie

Le coup d'envoi d'une opération d'exportation d'une cargaison de 88 tonnes de fibres synthétiques (Polyester) vers la Turquie a été donné, mer-

credi soir dans la zone d'activité de la wilaya déléguée de Barika, en présence du ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Yacine Merabi. Selon les explications fournies par les gérants de la Société privée "El Feth", fabricante de cette fibre synthétique, à l'intention du ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Batna, cette cargaison, chargée dans quatre conteneurs, constitue un "produit fini" pour l'exportateur et un produit "semi-fini" par le partenaire Turc. Les dirigeants de la société exportatrice ont également expliqué au ministre, qui

s'était enquis, au passage, des conditions d'apprentissage des stagiaires en formation dans cette unité, qu'El Feth, se compose de 4 unités de production spécialisées dans la fabrication de plaques d'éponge, de fibres synthétiques, de matelas, ainsi que dans la transformation et le recyclage du plastique. Il a également été souligné que la matière première utilisée par l'entreprise pour la production de fibres synthétiques est "100 % algérienne", et que des exportations ont été effectuées, jusqu'à présent, vers plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 17 افريل 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 17 avril 2024

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²	
		DA / Kg	دج / كلف	معدل	أعلى
		Moyenne	Maximum	Minimum	المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	98	112	84	البطاطا
	Tomate	98	117	80	الطماطم
	Oignon sec	115	125	106	البصل الجاف
	Ail sec	492	565	419	الثوم الجاف
	Carotte	89	99	79	الجزر
	Navet	106	116	96	لفت
	Chou-fleur	170	189	151	قرنبيط
	Choux	86	98	75	كرنب
	Courgette	91	102	80	الكوسة
	Haricot vert	333	360	305	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	103	115	90	الخس
Fruits frais	Pomme locale	467	580	354	التفاح المحلي
	Datte	552	673	430	التمر
	Orange	176	212	140	البرتقال
	Citron	160	180	141	الليمون
	Banane	417	430	405	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1712	1830	1594	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	438	451	425	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)
					المنتجات ذات الأصل الحيواني

DÉVELOPPEMENT LOCAL

321 milliards de DA de subventions aux wilayas

Le Code communal « permet aux collectivités locales de créer des entreprises économiques qui produisent de la richesse, qu’elles soient à caractère commercial ou industriel », a affirmé le ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et de l’Urbanisme, Brahim Merad.

Par Sirine R

Lors d’une séance plénière à l’Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Brahim Merad a relevé que plusieurs communes «sont aujourd’hui capables de financer des projets de développement à partir de leur propre budget». En effet, ces quatre dernières années, «des subventions ont été accordées à toutes les wilayas d’une valeur de plus de 321 milliards de dinars afin de leur permettre d’inscrire des opérations de développement et des projets visant à répondre aux préoccupations des citoyens et à améliorer leurs conditions de vie», a-t-il rappelé.

Sur un autre registre, le ministre a affirmé que « le programme des projets décidé par le président de la République au profit des zones d’ombre a été entièrement mis en œuvre en un laps de temps court », soulignant que ces ambitieux projets « ont donné des résultats positifs, notamment en ma-

tière d’élimination des disparités de développement et d’atténuation des souffrances des citoyens résidant dans ces régions ». Concernant la délivrance des permis de conduire biométriques, le ministre a indiqué que dans une première phase, ce document « a déjà été mis à la disposition de tous les nouveaux conducteurs ou ceux qui ont obtenu de nouvelles catégories ».

Le ministre a ajouté qu’en plus de cette première catégorie, le permis de conduire biométrique « est actuellement délivré aux citoyens ayant renouvelé leur permis de conduire classiques au niveau de la majorité des communes », affirmant qu’au cours de la prochaine et dernière phase, tous les permis de conduire classiques seront convertis en permis biométriques dans toutes les municipalités du pays ». Preuve en est « environ 4,25 millions permis biométriques ont été, jusqu’à présent, délivrés ».

A cet égard, le ministre a expliqué que « le président de la République suit quotidiennement le

processus de numérisation ». Le ministre a ajouté que dans un souci de « modernisation des prestations offertes aux citoyens » son département a adopté « plusieurs mesures, telles que la modernisation des services et l’introduction des nouvelles technologies » dans l’objectif d’« améliorer le rendement de l’administration » et de « rendre les systèmes de gestion plus efficaces et transparents », outre « l’échange d’informations avec les différents secteurs ministériels et la facilitation de leur accès au registre national de l’état civil ».

Interpelé sur le dossier des habitations menaçant ruines, Brahim Merad a révélé qu’« au total 169 familles vivant dans ces maisons ont été relogées », indiquant que son département a « mis en œuvre un plan stratégique visant à éradiquer l’habitat informel et les maisons en ruine, à restaurer et à réhabiliter les anciens immeubles » ainsi que la programmation d’opérations de relogements des « familles dont les habitations et immeubles constituent une menace pour leur vie ».

COMPLEXE D’EL HADJAR

L’activité de production n’a pas été affectée par l’incident à l’unité PMA

Le ministre de l’Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné, jeudi à Annaba, que "l’activité de production du complexe sidérurgique d’El Hadjar (Annaba) se poursuivait normalement", car, a-t-il expliqué, "le complexe n’a pas été affecté par l’incident survenu en début de semaine à l’unité PMA (préparation des ma-

tières et agglomérés)". Le ministre a précisé, lors d’une conférence de presse organisée dans les locaux du complexe, tenue dans le cadre d’une visite inopinée, que "l’activité de production se déroulait normalement, l’usine disposant de stocks suffisants de produits semi-finis pour couvrir l’activité des unités de production jusqu’à ce que les dom-

mages ayant affecté le système d’extraction de poussière soient réparés". "Des mesures proactives ont été prises pour assurer la poursuite normale de l’activité de production du complexe sidérurgique d’El Hadjar tout au long de la période de réparation", a-t-il également assuré. M. Aoun a rappelé, d’autre part, que l’enquête préliminaire diligentée à la

suite de cet incident se déroulait "normalement", et qu’"elle n’aura pas d’incidence" sur l’activité du complexe, avant de noter, à ce propos, que "sept personnes, dont des cadres de l’entreprise chargés de l’entretien, ont été placées sous contrôle judiciaire, au titre d’une procédure normale et ce, jusqu’à la fin de l’enquête.

ZITOUNI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE CREA

Les moyens de renforcer l’exportation d’appareils électroménagers examinés

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi au siège du ministère, une réunion pour examiner les moyens de renforcer l’exportation des appareils électroménagers algériens, en assurant le service après-vente, a indiqué un

communiqué du ministère. Cette rencontre qui vient en application des instructions du Premier ministre, a été consacrée à "l’examen des moyens de renforcer l’exportation des appareils électroménagers algériens, notamment dans les grands centres commerciaux, en assurant le

service après-vente", note le communiqué. Ont pris part à cette réunion, des représentants du ministère de l’Industrie et de la Production pharmaceutique, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné de chefs d’entreprises activant dans

le domaine de l’industrie de l’électroménager, des représentants de la Banque d’Algérie (BA) et de la Direction générale des douanes (DGD) ainsi que le président de l’Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, selon la même source.

R E.

SÉCURITÉ SOCIALE

Lancement de la carte Chifa virtuelle pour étudiants universitaires

Le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de lancement de la carte "Chifa" virtuelle destinée aux étudiants universitaires, et ce, dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur.

Lors de cette rencontre qui s’est déroulée en présence de Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la numérisation, M. Bentaleb a affirmé que le lancement de cette carte virtuelle "s’inscrit dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale, et constitue un saut qualitatif dans le processus de transition numérique que connaît le secteur, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la transition numérique et au développement des services électroniques". Le lance-

ment de cette carte "permettra de réaliser un important saut technique et technologique, à même de garantir le fonctionnement harmonieux, durable et sûr du système de Sécurité sociale", a-t-il ajouté, relevant que ce nouveau service "concerne la catégorie des étudiants universitaires et permettra de se passer des mises à jour, étant disponibles sur smartphones".

Le ministre a mis en relief l’importance de cette version dématérialisée de la carte Chifa, conforme aux dispositions réglementaires relatives à la protection des données personnelles.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement de ce service, il a été décidé de lancer une période d’essai d’un mois au niveau des wilayas d’Alger, de Boumerdès, de Sétif, de Mostaganem, de Jijel et de Ouargla. Estimant que cette étape se veut "un nouveau jalon pour le plan d’action du ministère en

matière de transition numérique et de renonciation au déplacement vers les structures de sécurité sociale pour demander la carte Chifa", le ministre a indiqué que le nombre de prestations numériques offertes par le secteur à distance, s’élevait à 127 prestations dont 102 disponibles via la plateforme "Khadamati" relevant du secteur, ainsi que 84 prestations disponibles via le portail gouvernemental des services électroniques. A son tour, le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Nadir Kouadria a affirmé que le lancement de cette version numérique, figurait « parmi les étapes les plus significatives dans le développement du système Chifa, étant parmi les outils les plus importants sur lesquels repose la transition numérique du secteur de la sécurité sociale ».

LANCEMENT DE L’OPÉRATION DE RECENSEMENT GÉNÉRAL AGRICULTURE

Tout est fin prêt

Tout est fin prêt pour le lancement de l’opération de recensement général de l’agriculture, prévue du 19 mai au 17 juillet prochain, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l’Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.

"Nous sommes prêts à 100% pour le lancement de cette opération qui nous permettra de passer vers une agriculture durable, en disposant de données plus exhaustives sur les filières du secteur", a déclaré M. Cherfa, en marge d’une réunion de travail qu’il a présidée au siège du ministère en présence des directeurs des services agricoles (DSA) des 58 wilayas et des cadres du secteur. Soulignant que l’opération de recensement pourrait être prolongée de 15 jours dans certaines régions, le ministre a expliqué que les préparatifs de cette opération de grande envergure étaient un travail multi sectoriel, impliquant plusieurs secteurs. Il a, dans ce sens, rappelé que l’opération de recensement pilote, lancée en février dernier à travers quelques wilayas, avait permis de gagner en expérience et tirer plusieurs enseignements, notamment en matière de réalisation de questionnaires plus précis et plus clairs adressés aux agriculteurs et aux éleveurs. Le ministre a affirmé que la réunion était également l’occasion pour évaluer les préparatifs de l’évaluation de la campagne moisson battage de l’année 2023-2024 qui va démarrer précocement dans certaines régions du Sud. Pour sa part, le directeur des statistiques de la numérisation et de la prospective au ministère de l’Agriculture, M’hamed Tifouri, a rebondi sur le recensement général de l’Agriculture, soulignant son intérêt stratégique pour l’économie du pays en rappelant que l’Agriculture est le deuxième secteur contributeur au PIB de l’Algérie après celui des hydrocarbures. Selon M. Tifouri, 1200 cadres superviseur et 6000 agents recenseurs ont été formés pour cette opération, précisant qu’il y aura 200 à 259 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles. En parallèle, des campagnes d’information et de sensibilisation ont été lancées à l’adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l’intérêt de coopérer pour la réussite du recensement, a-t-il fait savoir. "Pour ce faire, le ministère a associé les autorités locales (walis et l’ensemble des parties prenantes, dont la société civile, les chambres nationales de l’Agriculture et l’Union nationale des paysans agricoles", a-t-il ajouté.

R E.

EL BAYADH

Lancement du projet de réhabilitation de la route nationale 107

Le coup d'envoi du projet de réhabilitation de la route nationale 107, reliant les communes de Brizina (El Bayadh) et Metili (Ghardaïa), a été donné, mardi au niveau de son tronçon relevant de la wilaya d'El Bayadh. Le lancement des travaux a été supervisé par le wali d'El Bayadh, Noureddine Belarbi, qui a donné le coup d'envoi du chantier de ce projet routier, qui cible la réhabilitation 35 km de cette voie de communication pour laquelle une enveloppe financière de 500 millions de dinars a été allouée, puisée du budget sectoriel (direction des Travaux publics), pour un délai de réalisation de six mois. Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya d'El Bayadh a mis l'accent sur la nécessité de respecter les normes techniques requises et livrer le projet dans les délais contractuels, affirmant la disponibilité de l'administration locale à accorder toutes les facilités et les moyens à même de permettre de concrétiser la réhabilitation de cette voie de communication appelée à épargner aux usagers de la route les contraintes auxquelles ils sont confrontés et à renforcer la circulation routière dans cette partie du territoire du pays. Par ailleurs, dans le cadre des efforts déployés dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest visant à réhabiliter et à conforter le réseau routier, il est prévu le lancement d'une série d'actions devant cibler certains segments dégradés de la RN 47. Deux opérations inscrites au titre du programme de développement local, sont prévues, dans ce cadre, dont une devra cibler le tronçon reliant la commune de Boualem jusqu'aux limites administratives de la wilaya de Laghouat sur une distance de 15 km, alors que la seconde est prévue au niveau du tronçon reliant la commune du chef-lieu de wilaya à celle de Boualem sur une distance de 8 km, a fait savoir la Direction des travaux publics. Par ailleurs, une autre opération sera lancée prochainement pour la réalisation d'une route à double voie d'une longueur de 10 km, à partir du carrefour représentant le point de jonction entre les RN 47 et 107, plus précisément au niveau de la région Thenia à l'entrée de la ville d'El Bayadh, via le point de dénivèlement d'El Garmi, qui est considéré comme l'un des points noirs du réseau routier de la wilaya, a fait savoir la même source.

CONSTANTINE

Entrée en production prochaine de 14 projets d'investissement privé

Quatorze (14) projets d'investissement privé dans la wilaya de Constantine vont entrer en production "prochainement", a déclaré jeudi le wali, Ablekhalek Sayouda.

S'exprimant lors d'une cérémonie d'attribution des décisions de changement d'activités et de statuts juridiques des entreprises en faveur des investisseurs, le même responsable a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre des directives et des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant la relance et l'encouragement de l'investissement tout en contribuant à assurer le développement économique du pays. Une fois entrés en exploitation, ces nouveaux projets répartis sur plusieurs communes, permettront de générer plus de 3.550 nouveaux postes d'emploi permanents, en faveur de jeunes chômeurs, a en-

core fait savoir le chef de l'exécutif local. L'ensemble des dossiers relatifs à la création de ces projets, a été traité par un comité de wilaya chargé du suivi, d'assainissement et de concrétisation sur le terrain des projets d'investissement et de prendre en charge les préoccupations, et les obstacles auxquels des promoteurs sont confrontés. Ce comité a été installé récemment et ce, conformément à la loi 17/23 du 23 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, a-t-il noté. Présidé par le wali, ce comité de suivi et d'assainissement de projets d'investisse-

ment, est composé de plusieurs partenaires du secteur industriel en l'occurrence les directions des domaines, de cadastre, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat et de l'industrie en plus de l'agence nationale de promotion de l'investissement, a affirmé à l'APS de son côté, le directeur de l'industrie, Ahmed Louha. Ces projets qui permettront de booster le secteur industriel, concernent différents secteurs dont l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique, l'agroalimentaire, les services, les industries de transformation et l'industrie chimique, a indiqué M. Louha, soulignant que 3 autres projets sont en phase d'étude.

TÉBESSA

Le projet du périmètre irrigué par les eaux recyclées, une phase importante de la stratégie nationale du secteur

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a déclaré, mercredi soir à Tébessa, que le projet portant sur l'irrigation d'un périmètre agricole de 3.000 hectares par les eaux recyclées et épurées représente "une phase importante et un projet pilote" illustrant la stratégie nationale visant à utiliser les eaux traitées dans l'irrigation agricole. Inspectant, au premier jour d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tébessa, la station d'épuration des eaux usées d'Ain Zerrouk, située à 9 km du chef-lieu de wilaya, et dotée d'une capacité de traitement de 48.000 m3/jour, le ministre a es-

timé que le projet de périmètre irrigué aura un impact direct sur toute la région. Après avoir pris connaissance de l'étude technique de ce projet qui inclut les communes de Tébessa, de Hammamet et de Boulhaf Dir, M. Derbal a ajouté que ce projet sera "un véritable modèle" qui démontrera la grande importance que représentent les eaux usées traitées en tant que moyen efficace de lutte contre le phénomène de manque d'eau. Le ministre a également indiqué que ce projet, qui sera lancé par étapes après la mise en service de la station à pleine capacité, aura de multiples

effets économiques et sociaux, au premier rang desquels figure la création d'emplois permanents dans le secteur agricole. M. Derbal a indiqué que la gestion de ce périmètre agricole sera confiée, après son aménagement, à l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID) qui ouvrira une antenne à Tébessa, et qui assurera également la formation des agriculteurs aux techniques d'irrigation. Il a aussi souligné que les terres agricoles bénéficieront également des boues compostées produites par la station d'épuration. Au cours de la première journée de

sa visite de travail dans la wilaya de Tébessa, le ministre de l'Hydraulique a présidé, jusqu'à une heure tardive, une séance de travail au siège de la wilaya, avec les cadres du secteur, des professionnels du secteur agricole et des acteurs de la société civile. M. Derbal, qui poursuivra sa visite, jeudi, inspectera plusieurs équipements relevant de son secteur dans la commune d'Ouenza, ainsi que le barrage d'Ouldjet Mellègue où il écoutera un exposé détaillé sur la fourniture d'eau potable à partir de cet ouvrage hydraulique.

EL-OUED

L'UGTA mise sur l'accompagnement et l'encadrement professionnels de la classe ouvrière

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Omar Takdjout, a souligné, jeudi à El-Oued, que "la centrale syndicale mise sur l'accompagnement et l'encadrement professionnels de la classe ouvrière". S'exprimant lors d'une rencontre des travailleurs de l'UGTA tenue à la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" d'El-Oued, M. Takdjout a affirmé que "La centrale syndicale se trouve face à un enjeu d'accompagnement étudié et d'encadrement professionnel de la classe ouvrière à l'effet de contribuer aux efforts de l'édification". "L'efficacité de cette organisation syndicale s'appuie sur la contribution à la formation et l'encadrement du travailleur pour sa qualification, dans le cadre d'une stratégie sociale intégrée, à produire des idées", a indiqué M. Takdjout, soutenant que "l'UGTA demeure, en cette

conjoncture marquée de mutations régionales et internationales, en quête à la modernisation et dynamisation de ses divers outils susceptibles de lui permettre de se mettre au diapason positif de cette mue", car, a-t-il estimé, "la classe ouvrière et l'épine dorsale des sociétés d'où l'importance de lui conférer une mission efficace dans l'édification socio-économique et politique". "Il appartient de revoir la méthode de travail de l'union au travers l'ancrage d'un travail syndical, soulignant, "que la véritable militance des travailleurs repose en la création des idées constructives résultantes des conférences intellectuelles et culturelles à même d'éclairer la classe ouvrière sur son environnement interne et externe." Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens qui a plaidé pour "la consécration du dialogue social en milieu du travail, qualifié de moyen

efficace pour la stabilité des organismes publics et des institutions administratives, et a rappelé que "l'UGTA fut un partenaire indispensable durant la glorieuse guerre de libération nationale et participant primordial durant l'ère post-indépendance d'édification". M. Omar Takdjout a, au terme de son intervention, mis en avant que "les travailleurs sont tenus d'exprimer leurs voix lors des échéances électorales, notamment lors des prochaines présidentielles anticipées annoncées par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune". Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens devrait présider une réunion des unions de wilayas du sud de l'UGTA dédiée aux questions liées au renforcement de la militance syndicale, la dynamisation de la mission de la classe ouvrière par le dialogue social, ont indiqué les organisateurs.

Qui contrôle vraiment le marché pétrolier ?

Y a-t-il en ce moment un risque de choc pétrolier identique à celui de 1973 ?

L'innovation est la clé de la performance de l'entreprise. Cette dimension qui faisait hier la différence de réussite entre les entreprises qui innovent et celles qui n'innovaient pas est aujourd'hui devenue vitale avec le rôle d'accélérateur que jouent les nouvelles technologies, notamment l'IA et les big data. Au point qu'il est aujourd'hui possible de dire que l'alternative est « innover ou disparaître progressivement ». Autant dire qu'il n'y a pas d'alternative !

1^{ère} partie

Par Abdelmadjid Attar (*)

Les fondamentaux de l'offre et de la demande ? L'OPEP+ ? Les producteurs indépendants, USA essentiellement ? Les spéculateurs et les analystes des médias spécialisés ? Ou alors le contexte géopolitique autour des conflits en cours ou à venir ?

Le prix au cours de la dernière décennie (2014-2024)

La crise pétrolière de l'été 2014 sur fond d'une offensive commerciale non contrôlée de la part de l'OPEP, et plus spécialement de l'Arabie Saoudite, contre l'essor du pétrole de schiste US, a entraîné une offre abondante, face à une faible demande, particulièrement de la Chine. Le baril de Brent avait dégringolé entre juillet et décembre 2014 de 110 à 50 \$, puis à 30 \$ en décembre 2015. Cette « guerre » a fait vaciller à ce moment la production US, mais peut-on considérer vraiment que ce fut une bataille gagnée ou plutôt « une victoire à la Pyrrhus avec plus de 2 millions de barils de surplus sur le marché », comme l'a écrit « Sean Brodrick » dans son article « l'OPEP a-t-elle perdu la tête » publié en 2015 ?

A l'époque l'Arabie Saoudite avait besoin d'un baril à 106 \$ pour équilibrer son budget national, les Emirats et l'Iran 73 et 72 \$, le Qatar 56 \$, sans compter que « les investissements dans l'exploration et la production avaient diminué de 200 Mds de dollars » et risquaient de poursuivre leur chute après 2015. Pendant ce temps les USA se sont mis à importer plus de pétrole bon marché en mettant tout simplement en veilleuse une partie de leur production de pétrole de schiste !

Il a fallu attendre la fameuse réunion de l'OPEP d'Alger du 29 Septembre 2016, suivie par celle du 30 Novembre 2016 à Vienne, et l'accord historique conclu entre membres de l'OPEP et ceux venus la rejoindre pour agir dorénavant en tant qu'OPEP+. L'accord de Vienne avait mis fin à la guerre des parts de production, et entériné une baisse de production de 1,2 millions de barils par jour à compter du 01 janvier 2017 pour tenter de relever le prix du baril de façon progressive. Ce dernier a pu ainsi atteindre une moyenne annuelle de 50 \$ en 2016-2017, puis 65 \$ entre 2018 et 2019, avec même un pic de 80 \$ en 2018.

La pandémie de 2020, avec ses conséquences sur la demande due au ralentissement économique mondial a momentanément entraîné une nouvelle chute à moins de 20 \$ cette fois ci, et même mis en péril un moment la cohésion au sein de l'OPEP+.

Mais dès 2021, le baril est de nouveau remonté grâce à une reprise de cohésion au sein de l'OPEP+ en relation avec une reprise de la demande sur les marchés. On peut considérer que ceux sont les paramètres fondamentaux (offre-demande) qui



ont impacté les marchés jusqu'à cette date malgré la pression des USA pour que l'OPEP augmente sa production. Le baril a enregistré une moyenne de 60 \$ sur 2021 avant de connaître un pic de 129 \$ en Mai 2022 et un autre de 124 \$ en Juin, puis de nouveau une moyenne entre 80 et 85 \$ jusqu'en 2024.

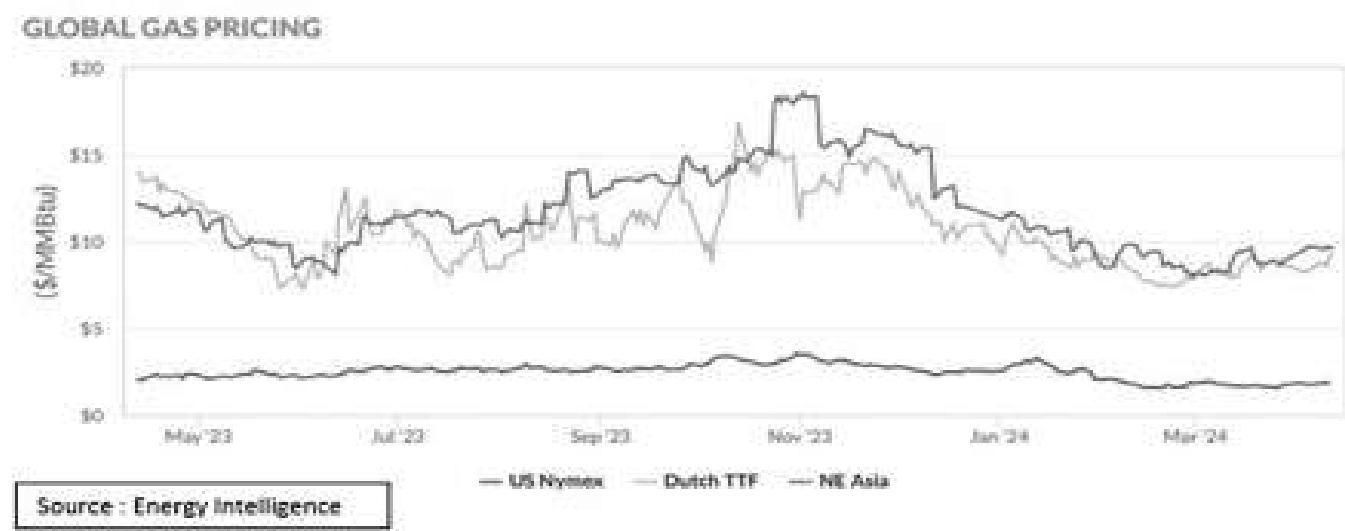
Le prix du gaz naturel a lui aussi suivi les mêmes tendances sur les trois principaux marchés.

On constate ainsi qu'en dehors de quelques pics conjoncturels vers la hausse ou la baisse, les principaux et plus importants impacts sur le marché pétrolier ont été : la guerre commerciale de 2014-2015, la pandémie en 2020, et le début du conflit russo-ukrainien en février 2022. L'offensive israélienne d'octobre 2023 a elle aussi été en grande partie à l'origine des craintes d'un embrasement régional pendant un moment et a entraîné une hausse du baril vers 94 \$ en Septembre 2023 puis un retour à moins de 75 \$ au début de l'année 2024.

Même l'incursion des Houthis du Yémen dans la guerre israélo-palestinienne, avec un ciblage sur la route maritime du détroit de Bab El Mendeb depuis Novembre 2023, n'a pas réussi finalement à impacter de façon importante le marché pétrolier. Par contre les attaques menées tant par les russes que les Ukrainiens sur des infrastructures énergétiques dans les deux pays ont contribué à impacter le marché et faire revenir le baril de Brent autour de 85 \$.

On constate ainsi que le paramètre lié aux conflits géopolitiques, est celui qui peut le plus avoir un impact important sur le marché, mais seulement sur de courtes durées, au cours desquelles les craintes de ruptures d'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel, entraînent des échanges spéculatifs et du stockage avec en conséquence une hausse du pétrole et du gaz.

(*) Ancien ministre de l'Energie
Source :energymagazinedz



TUNISIE

Hausse de plus de 6% des projets industriels déclarés au premier trimestre de 2024

Le nombre de projets industriels déclarés, au cours du premier trimestre de 2024 en Tunisie, a augmenté de 6,9%, soit 966 déclarations, contre 904 au cours de la même période 2023, indique l'Agence tunisienne de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII). Ces projets permettront de créer plus de 10.000 postes d'emplois, selon l'APII. Selon un communiqué publié, jeudi, par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, l'APII a évoqué le développement des investissements étrangers d'une valeur de 15,2%, soit 164,4 millions de dinars tunisiens (DT) en valeur. Le nombre des nouvelles créations a également évolué de 16,7 %, ce qui représente 34 % de toutes les déclarations. La valeur des exportations du secteur industriel s'est sensiblement améliorée de 3% pour atteindre 14 ,637 millions de DT générant un excédent au niveau de la balance commerciale industrielle de 635,1 millions de DT, contre un déficit de 438,4 millions de DT au cours du premier trimestre de 2023. Au niveau des services, les investissements ont augmenté de 63,4 % (13,1 millions DT au cours du premier trimestre de cette année, contre 191,6 millions DT au cours du premier trimestre de 2023). Les mêmes données indiquent que 2.772 sur un total de 4.198 projets sont achevés ou lancés, soit 66 % contre 63,9 % en 2023 et 43 % en 2022.

MAURITANIE

Lancement de l'étude sur l'état de préparation du pays au commerce électronique

Le ministre de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration, Mohamed Abdallahi Ould Louly, a ouvert, à Nouakchott, l'atelier de lancement d'une étude visant à évaluer l'état de préparation de la Mauritanie au commerce électronique.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre a expliqué que cette étude intervient en application des directives de Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à mettre le numérique au service de la modernisation de l'administration, de l'amélioration de l'inclusion sociale, de la promotion de l'innovation et de l'accroissement de la compétitivité de l'économie mauritanienne. Il a souligné que cette étude identifie les défis, les opportunités et les actions à entreprendre dans sept domaines clés: l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique, la formulation

de stratégies, l'infrastructure et les services TIC, la logistique commerciale, la facilitation des échanges, les solutions de paiement, le cadre juridique et réglementaire, ainsi que le développement des compétences dans le domaine du commerce électronique et de l'accès au financement. Il a ajouté que l'évaluation de l'état de préparation du commerce électronique de la Mauritanie a été faite selon une approche globale impliquant toutes les parties concernées, notant qu'au cours de la période du 6 au 8 mars 2023, une série de consultations et de discussions thématiques ont eu lieu couvrant les sept axes de l'évaluation, ce qui a contri-

bué à la rédaction du rapport, en plus des informations et des opinions recueillies par le biais de questionnaires en ligne. Un lancement international du rapport a été organisé le 6 décembre 2023 à Genève lors de la semaine du commerce électronique organisée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Le ministre a remercié la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) d'avoir préparé ce rapport et l'Agence allemande de coopération et de développement économiques (GIZ) pour son soutien financier à cette évaluation.

ÉGYPTE

BP prévoit un effet négatif de la dépréciation de la livre sur ses activités pétrogazières dans le pays

Fin février 2024, la multinationale britannique BP avait annoncé son plan d'investir 1,5 milliard de dollars sur 3 à 4 années pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives gazières en Égypte. Le groupe énergétique britannique BP a indiqué dans son point trimestriel publié mardi 9 avril que ses opérations gazières en Égypte subiraient

un impact négatif de la dépréciation de la livre égyptienne évalué à environ 200 millions de dollars. Sur cette période, la compagnie anticipe tout de même des performances solides marquées par une hausse de sa production pétrogazière et de ses marges bénéficiaires. Selon des analystes, BP profite de la tendance haussière des cours du pétrole brut no-

tamment le Brent qui oscille actuellement autour de 90 dollars le baril. BP envisage dans le même temps une augmentation de sa dette nette en raison notamment de l'accroissement de ses actifs pétrogaziers et de ses investissements en capital. La compagnie britannique est l'un des acteurs les plus importants de l'industrie pétro-

gazier égyptienne avec des intérêts dans quatre projets gaziers, notamment dans le gisement prolifique de gaz naturel Zohr. Avec l'investissement de 1,5 milliard de dollars annoncé il y a quelques semaines, BP devrait soutenir le plan du Caire visant à renforcer son influence sur les marchés énergétiques régionaux et internationaux.

LORS DE LA SEMAINE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À NEW YORK

Les autorités saoudiennes soulignent leurs engagements touristiques

Le ministre du Tourisme espère que le Royaume pourra aider à transformer le secteur en une industrie respectueuse de l'environnement qui soutient les communautés et les pays. L'Arabie saoudite est en tête de liste du tourisme mondial des Nations Unies en 2023 en termes de croissance du nombre de visiteurs internationaux parmi les principales destinations touristiques. Ahmed Al-Khateeb a déclaré que sous la direction du roi Salmane et du prince héritier Mohammed ben Salmane, l'Arabie saoudite est devenue l'une des destinations de voyage mondiales les plus prometteuses et les plus attrayantes. Il s'exprimait au début d'un événement au siège de l'ONU à New York qui vise

à encourager une approche concertée pour améliorer la résilience du secteur au plus haut niveau et maximiser sa contribution à la durabilité. L'événement, qui se déroule pendant la Semaine de la durabilité des Nations Unies, a été convoqué par le président de la 78e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Dennis Francis, en coopération avec ONU Tourisme. Dans le but de faire du tourisme sa deuxième source de revenus d'ici 2030 dans le cadre de l'initiative de diversification économique de l'Arabie saoudite, le Royaume prend des mesures audacieuses pour mettre en valeur son histoire, ses paysages et sa diversité culturelle. Al-Khateeb a souligné les efforts du Royaume pour traiter les impacts en-

vironnementaux du secteur des voyages et du tourisme, et a noté que ces efforts avaient contribué à la création, avec le soutien saoudien, du World Travel and Tourism Council et du World Center for Sustainable Tourism. Au cours des deux dernières années, l'Arabie saoudite a cherché, dans son rôle de président du conseil exécutif de l'ONU Tourisme, à améliorer la représentation du secteur du voyage et du tourisme dans les forums internationaux, a déclaré Al-Khateeb. Cela a permis à ONU Tourisme et au Royaume de coopérer sur un ensemble d'initiatives pour aider à atteindre cet objectif, y compris un prix du meilleur village touristique, une initiative Tourism Opens Minds et un groupe de travail pour réinventer l'ave-

nir du tourisme, a ajouté Al-Khateeb. Il a également noté les efforts de son pays pour s'assurer que le secteur du tourisme soit correctement représenté à l'ordre du jour de la Semaine des Nations Unies pour la durabilité. L'Arabie saoudite est en tête de liste du tourisme mondial des Nations Unies en 2023 en termes de croissance du nombre de visiteurs internationaux parmi les principales destinations touristiques. Il est également en tête de liste des pays du G20 en termes de nombre de touristes internationaux, accueillant plus de 27 millions l'année dernière, a déclaré Al-Khateeb. Il a ajouté que les autorités du Royaume élaborent des plans et des stratégies pour attirer plus de 70 millions de touristes internationaux par an d'ici 2030.

KENYA

1er pays africain à émettre des obligations liées au développement durable

Les obligations, dont le montant a été fixé à 500 millions de dollars, devraient être émises d'ici novembre prochain. Elles serviront à financer le budget de l'Etat.

Le Kenya émettra d'ici fin 2024 les premières obligations souveraines liées au développement durable (Sustainability-Linked Bonds, SLB) en Afrique avec l'appui de la Banque mondiale, a rapporté Bloomberg le mercredi 17 avril 2024, citant un expert de l'institution financière multilatérale. « Les obligations liées au développement durable, dont le montant a été fixé à 500 millions de dollars, devraient être émises d'ici novembre prochain. Le Kenya a promis un plan de développement durable très ambitieux qui concerne non seulement le climat mais aussi le social, la santé et l'énergie », a déclaré Isfandiyar Zaman Khan, spécialiste principal du secteur financier au Bureau de la Banque mondiale au Kenya. « Le Kenya sera ainsi le premier pays du continent africain à émettre ce genre d'obligations, dont le produit servira à financer le budget de l'Etat », a-t-il ajouté.

La première économie d'Afrique de l'Est recherche activement de nouvelles sources de financement pour combler son déficit budgétaire qui devrait s'élever à 3,9 % du produit intérieur brut (PIB) durant l'exercice 2024/2025 (juillet-juin). Les obligations liées au développement durable sont des titres de dette destinés à encourager les entreprises ou les émetteurs souverains à contribuer à la durabilité d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance (ESG). Ainsi, les émetteurs s'engagent expressément, y compris dans la documentation obligataire, sur des améliorations futures de leurs résultats en matière de durabilité, selon un calendrier prédéfini. Ces objectifs sont mesurés au moyen d'indicateurs clés de performance (Key Performance Indicators, KPI). Contrairement aux obligations durables (Sustainability Bonds) dans lesquelles l'émetteur s'engage à affecter le produit de

l'émission obligataire au financement de projets environnementaux ou sociaux, le produit de l'émission des obligations liées au développement durable est destiné à être utilisé pour des besoins généraux. L'émission de ces obligations par le Kenya devrait être garantie par la Banque mondiale, afin de réduire le risque pour les investisseurs et de diminuer le coût de ces titres de dette. « La Banque mondiale aidera également le Kenya à développer le cadre lié à la durabilité et les indicateurs clés de performance pour les obligations. La façon dont ces indicateurs sont modélisés consiste à recommander le Kenya lorsqu'il aura accompli quelque chose de plus que ce qu'il aurait fait dans des circonstances normales », a souligné M. Khan, indiquant que la République démocratique du Congo et l'Angola envisagent également d'émettre ce type d'obligations.

GHANA

La mine Asanko a généré 65 millions de dollars d'or de revenus au premier trimestre 2024

La hausse historique du prix de l'or depuis quelques mois peut significativement augmenter les revenus des producteurs d'or. Le canadien Galiano Gold qui a récemment augmenté sa participation dans la mine d'or Asanko au Ghana, est bien placé pour en profiter. Au Ghana, Galiano Gold a annoncé le 17 avril un prix moyen de 2056 dol-

lars l'once pour l'or vendu à partir de sa mine Asanko au premier trimestre 2024. Cela constitue une progression de 11 % par rapport au prix moyen de 1850 dollars l'once obtenu au premier trimestre 2023, alors que les prix mondiaux ont atteint en mars un record à plus de 2300 dollars l'once. Selon les calculs de l'Agence Ecofin, les revenus géné-

rés grâce aux ventes d'or ont atteint 65,46 millions de dollars au premier trimestre 2024, contre 65,2 millions de dollars pour la même période en 2023. Cette performance a été établie malgré une baisse des quantités vendues, 31840 onces fin mars 2024, contre 35174 onces fin mars 2023. Notons que la production d'or de la compagnie a aussi légèrement

baissé à 30386 onces. Avec ce résultat, Galiano reste en bonne voie pour produire 140000 à 160000 onces en 2024. Pour rappel, Galiano a acquis en mars 2024, les 45 % d'intérêts précédemment détenus par le sud-africain Gold Fields dans Asanko. Le gouvernement ghanéen détient 10 % d'intérêts dans la mine, contre 90 % pour Galiano.

BÉNIN

Un programme pour former les jeunes filles à la cybersécurité

Le Bénin veut promouvoir la culture de la sécurité numérique chez les jeunes à travers un projet mis en œuvre par l'ASIN. L'Agence a ouvert une formation en cybersécurité destinée aux jeunes filles. L'Agence des systèmes d'information et du numérique (ASIN) du Bénin, un établissement public, a annoncé le lancement des candidatures du WomenBootcamp, un programme de formation destiné à former les jeunes filles béninoises dans la cybersécurité, notamment dans le domaine de la sécurité des applications web. « Ce programme vise à fournir une compréhension approfondie des vulnérabilités courantes dans les applications web et des techniques pour les identifier, les exploiter (dans un cadre éthique), et les mitiger. A l'issue de cette formation, les participantes seront capables d'améliorer la sécurité de leurs applications web », a noté l'ASIN. Les candidates à ce programme doivent être âgées entre 18 et 25 ans et avoir des prérequis dans le domaine de l'informatique. Elles seront soumises à une évaluation de sélection. Seules les candidates ayant obtenu un score d'au moins 70 % seront sélectionnées dans la limite des places disponibles. Cette formation s'inscrit dans l'axe N°3 de la Stratégie nationale de sécurité numérique du Bénin qui est le développement des compétences et de la culture de la sécurité numérique. En outre, elle cache aussi un projet de féminisation des métiers du numérique. La formation intensive de courte durée se tiendra du 29 avril au 3 mai en présentiel. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 avril.

POUR RECONSTRUIRE LE PONT SUR LA RN2

La Guinée signe avec le Japon un accord de financement de 18 millions \$

Ce projet d'infrastructure vise à améliorer la sécurité du transport, relative notamment aux poids lourds circulant sur ce tronçon stratégique qui relie le nord et le sud de la Guinée. Le ministère des Infrastructures et des Travaux de la République de Guinée a ré-

cemment paraphé un accord de financement de 18 millions USD avec la JICA pour reconstruire le pont de Faranah. Les travaux consistent à remplacer ce pont métallique de 70 mètres de long et 17 m de large, construit depuis 1956, qui tombe en désuétude et dont la structure technique ne répond plus à la dynamique

actuelle du trafic. De nouvelles voies d'accès sont aussi prévues pour raccorder l'infrastructure. Ce pont érigé à l'entrée de la route nationale n°2 constitue un ouvrage stratégique qui assure la liaison entre la Guinée forestière et le reste du pays. Il constitue de même un chaînon clé du corridor de développement économique lié

au projet de Simandou. À terme, le projet renforcera la sécurité du transport sur ce tronçon et permettra de fluidifier le trafic. Il devrait notamment faciliter la circulation des gros porteurs qui approvisionnent la ville et les régions environnantes à partir du port de Conakry.

Les difficultés d'approvisionnement à partir de la RDC contribuent à la hausse des prix mondiaux de l'étain

Moins médiatisé que le cuivre, le cobalt ou le coltan, l'étain est un autre métal utilisé dans l'électronique que la RDC possède en abondance. Le pays qui en assure environ 8 % de l'offre mondiale, fait néanmoins face depuis quelques mois à des difficultés accrues dans l'exportation de sa production. Le prix au comptant de l'étain a atteint 32640 dollars la tonne le 17 avril, contre 25175 dollars fin décembre 2023. Cette hausse de près de 30 % depuis le début de l'année est en partie alimentée par les difficultés d'approvi-

sionnement, notamment celles rencontrées en RDC par la production artisanale. Selon l'International Tin Association (ITA), l'insécurité a augmenté ces derniers mois au Nord-Kivu, l'une des principales régions de production d'étain. En cause, l'activité des rebelles du M23 qui perturbe directement le transport du minerai en établissant des barrages routiers, ce qui a un impact indirect en réduisant le temps d'ouverture des postes-frontières à l'est du pays. Par ailleurs, le programme de traçabilité des minerais 3T (étain, tantale, tungstène) a

suspendu ses opérations à Masisi, réduisant l'offre d'étain certifié. « Le conflit en cours constitue une menace pour les zones d'approvisionnement clés et les routes essentielles au commerce des concentrés d'étain. On peut s'attendre à des retards au fur et à mesure que les cargaisons de minerais sont redirigées vers le nord et le sud, loin des zones contrôlées par les rebelles », indique l'ITA. Rappelons que ces perturbations en RDC qui représente environ 8 % de l'offre mondiale d'étain, viennent s'ajouter à d'autres défis qui pèsent déjà sur

l'approvisionnement. Le premier exportateur mondial, l'Indonésie, a en effet réduit ses livraisons en raison de retards dans l'octroi de licences et d'une enquête pour corruption visant des dirigeants de fonderies, rapporte Bloomberg. Il faut y ajouter la réduction de l'offre provenant de Birmanie, un autre grand fournisseur d'étain, le tout dans un contexte de croissance de la demande. Le développement de l'intelligence artificielle représente en effet un marché porteur pour les métaux utilisés dans l'électronique, comme l'étain.

AVEC LE REGAIN DE TENSIONS AU PROCHE-ORIENT

L'Europe ouvre dans le rouge

Les principales Bourses européennes sont dans le rouge vendredi en début de séance, les informations sur une attaque d'Israël contre l'Iran poussant les investisseurs vers les actifs refuge et faisant grimper les cours du pétrole.

À Paris, le CAC 40 perd 0,67% à 7.969,29 points vers 0753 GMT. A Londres, le FTSE 100 cède 0,65% et à Francfort, le Dax recule de 1,12%. L'indice EuroStoxx 50 est en baisse de 0,99%, le FTSEurofirst 300 de 0,82% et le Stoxx 600 de 0,83%. Si les pertes se poursuivent, le STOXX connaîtra sa plus forte baisse hebdomadaire depuis octobre dernier. Plusieurs sources ont rapporté qu'Israël avait lancé vendredi une attaque contre l'Iran, nouvelle étape du conflit désormais ouvert entre les deux puissances régionales ennemies au risque d'entraîner le Moyen-Orient dans une crise encore plus profonde. En réaction, le Brent prend 1,15% à 88,11 dollars le baril. et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) progresse de 1,35% à



83,85 dollars CLc1. Le repli vers les actifs refuge fait en outre reculer les rendements

des obligations allemandes à 10 ans, la référence pour la zone euro. Les incertitudes géopolitiques éclipsent une nouvelle série de résultats d'entreprises en Europe, dont certains ont été

bien accueillis. Se démarquant de la baisse générale, L'Oréal progresse ainsi de 4,8% après avoir fait état jeudi soir d'une hausse de son chiffre d'affaires au-dessus des attentes pour le premier trimestre. Sodexo, qui prévoit une croissance organique de son chiffre d'affaires pour 2024 dans le haut de la fourchette de 6% à 8%, progresse de 3,6%, tandis que Pluxee, son ancienne division d'avantages aux salariés, prend 8,7% après avoir relevé ses objectifs pour 2024. Schneider Electric recule de 1,7% après avoir annoncé des discussions avec Bentley Systems concernant une potentielle transaction. En réaction aux tensions géopolitiques, les compagnies aériennes Air-France-KLM, International Consolidated Airlines, easyjet, Ryanair sont toutes en baisse de plus de 2%.

Tokyo chute après des explosions en Iran, le pétrole décolle

La Bourse de Tokyo chutait et le pétrole a bondi après de fortes explosions signalées en Iran, des responsables américains indiquant qu'il s'agissait de représailles israéliennes aux frappes de drones et missiles de Téhéran contre Israël le week-end dernier. L'indice Nikkei cédait 2,34% à 37.189,88 points vers 05H30 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 1,67%. La Bourse de Hong Kong était aussi dans le rouge (-1,09%), tandis que les pertes étaient plus limitées à Shanghai (-0,27%). L'Iran a fait état de trois fortes explosions près d'une base militaire dans le centre du pays vendredi à l'aube et a activé sa défense aérienne dans plusieurs régions. Cependant "aucun dégât majeur" n'a été signalé, et les sites nucléaires n'ont pas été touchés, a affirmé l'agence officielle iranienne Irna. Selon des responsables à Washington cités par plusieurs télévisions américaines, il s'agissait de frappes de représailles israéliennes. "Il est clair à présent que l'escalade de la guerre de l'ombre entre Israël et l'Iran, parallèlement au conflit à Gaza, a finalement mis le feu aux poudres au Moyen-Orient" avec désormais un "conflit ouvert" entre ces deux Etats, s'est alarmé l'analyste Stephen Innes de SPI Asset Management. Avant même ces événements, la Bourse de Tokyo avait démarré la séance en net repli, face à de nouveaux signes de report probable des baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de vives inquiétudes sur les perspectives pour l'industrie des semi-conducteurs

après un abaissement des prévisions du géant mondial du secteur, TSMC, dont l'action a dégringolé de 6,7% vendredi à la Bourse de Taïwan. Sony convoite Paramount (presse) Sony (-1,72%) envisagerait de s'associer avec le fonds d'investissement américain Apollo pour faire une offre de rachat de l'entreprise de médias et de divertissement Paramount Global, selon le New York Times citant des sources proches du dossier. Paramount est cependant toujours en négociations exclusives actuellement avec la société de production Skydance, selon ces mêmes sources. Apollo a proposé précédemment plus de 26 milliards de dollars pour racheter Paramount, y compris sa dette. Un rachat de Paramount rendrait Sony Pictures Entertainment encore plus puissant, alors que le groupe japonais a récemment essuyé un revers en Inde, où son projet de fusion avec Zee Entertainment a explosé en plein vol. Bond de l'or noir Les prix du pétrole ont bondi jusqu'à 4% après les premières informations sur les explosions en Iran. Vers 05H30 GMT le baril de WTI américain gagnait encore 2,38% à 84,70 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord avançait de 2,2% à 89,03 dollars. Le dollar baissait un peu par rapport au yen, à 154,38 yens vers 05H40 GMT contre 154,57 yens jeudi à 21H00 GMT. L'euro reculait à 164,14 yens contre 164,51 yens la veille, et se négociait pour 1,0632 dollar contre 1,0643 dollar jeudi.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 18 Avril 2024 Valeur : 22 Avril 2024				
P	BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.3151	134.3301
1	EUR	EURO	143.5023	143.5720
1	GBP	POUND STERLING	167.5588	167.6402
100	JPY	JAPANESE YEN	87.0988	87.1142
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5536	18.5559
1	CHF	SWISS FRANC	147.7289	147.8104
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	97.6624	97.6804
1	DKK	DANISH KRONE	19.2346	19.2395
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.3319	12.3367
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.2207	12.2247
1	AED	UAE DIRHAM	36.5672	36.5813
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.8049	35.8109
1	KWD	KUWAITI DINAR	435.6636	435.8537
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.3120	42.7373
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.2292	13.2307
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4392	27.5798
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5365	3.5369
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.6444	176.6444

CAC 40

Le risque géopolitique reprend le dessus

La Bourse de Paris devrait ouvrir en net repli vendredi matin face à la multiplication des tensions géopolitiques et à la remontée des taux américains, ce qui laisse entrevoir une fin de semaine sous la barre des 8000 points. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - livraison fin avril - décroche de 60 points à 7964,5 points, signifiant que le seuil psychologique devrait être enfoncé dès l'ouverture.

Après une semaine compliquée, les investisseurs naviguent toujours à vue et essaient de digérer les implications des derniers événements au Moyen-Orient. L'Iran aurait repoussé dans la nuit une attaque de drones dans ce qui s'apparenterait à une possible riposte militaire d'Israël, faisant craindre une escalade dans le bras de fer que se livrent désormais les deux pays. Face aux incertitudes liées aux tensions géopolitiques, les inter-

venants de marché préfèrent se tourner vers des actifs jugés plus sûrs, comme le dollar. Sans surprise, le marché pétrolier rebondit significativement, l'évolution de la situation au Proche-Orient alimentant les craintes d'une éventuelle fermeture du détroit d'Ormuz et d'une riposte américaine. Le Brent grimpe de 1,9% à 88,8 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) prend plus de 2% à

84,4 dollars. A cela s'ajoute un vif regain de tension du côté du marché obligataire américain. Les rendements des bons du Trésor américain, qui avaient légèrement reflué en milieu de semaine, repartent à la hausse avec un dix ans qui remonte à 4,65%, son plus haut niveau depuis le mois de novembre. Si les échanges pourraient rester peu animés en l'absence d'indicateurs économiques

importants, la journée sera tout de même marquée par les publications aux Etats-Unis, d'American Express, Procter & Gamble et SLB. Hier soir, Netflix a dévoilé des résultats trimestriels conformes aux attentes, mais le titre chutait de 5% en cotations avant-Bourse après l'annonce de l'abandon de la publication des chiffres des nouveaux abonnés dans ses comptes trimestriels à compter de 2025.

ROYAUME-UNI

Le Brexit a aggravé les pénuries de médicaments

Antibiotiques, traitement de l'épilepsie, ou hormones de substitution prescrites aux femmes ménopausées... Le nombre de déclarations d'alertes de pénuries imminentes de médicaments a doublé en trois ans

Au Royaume-Uni, les pénuries de médicaments sont devenues une normalité. Entre 2020 et 2023, les déclarations d'alertes sont passées de 648 à 1.634 références. Les pénuries de médicaments ont bondi au Royaume-Uni ces deux dernières années, devenant une "nouvelle normalité" difficile à gérer pour les pharmacies, les médecins et les patients, souligne un rapport publié jeudi, qui constate que le Brexit a aggravé la situation. "De plus en plus de patients à travers le Royaume-Uni voient leur pharmacien leur dire que leur traitement n'est pas disponible, ne sera peut-être pas disponible rapidement et ne sera probablement pas disponible dans aucune autre (pharmacie) à proximité", résume ainsi dans un communiqué Mark Dayan, du Nuffield Trust, qualifiant le phénomène de "choquant". Si les pénuries de médicaments sont un



phénomène régulier dans l'ensemble des pays européens, du fait de la perturbation des chaînes d'approvisionnement depuis la pandémie de Covid-19 ou de l'inflation, la situation au Royaume-Uni est particulièrement critique. Et elle

s'est accentuée avec la sortie du pays de l'Union européenne, souligne le rapport.

Un effet du Brexit

Le Brexit "a sans nul doute affaibli significativement la capacité du Royaume-Uni à répondre" aux pénuries, en l'isolant de l'effort européen en cours pour rédéfinir les chaînes d'approvisionnement et des mesures collectives qui sont mises en place dans l'UE pour gérer les pénuries. Les médicaments "ne circulent plus aussi facilement" entre le Royaume-Uni et l'UE, et les autorités britanniques mettent aussi en général plus de temps que les autorités européennes pour autoriser de nouveaux médicaments. Conséquence: le gouvernement est contraint de déclencher beaucoup plus souvent le mécanisme financier per-

mettant de surpayer des médicaments parce que les alternatives moins chères ne sont plus disponibles. Alors qu'avant 2016 ce mécanisme n'était pas utilisé plus de 20 fois par mois, son recours a grimpé à 199 par mois fin 2022, et est resté élevé depuis, pour un surcoût estimé à environ 220 millions de livres (257 millions d'euros) par mois entre septembre 2022 et septembre 2023. Les experts appellent ainsi le gouvernement à revoir le système d'approvisionnement, et à améliorer la communication avec les professionnels de santé sur les alternatives disponibles en cas de pénurie. "La très grande majorité" des médicaments sont facilement disponibles, a réagi le ministère de la Santé, estimant que "la plupart des problèmes d'approvisionnement ont été gérés sans heurt avec une perturbation minimale pour les patients".

OLAF SCHOLZ ET EMMANUEL MACRON

Pour un «rééquilibrage» de la relation commerciale avec la Chine

Alors qu'Olaf Scholz se rend samedi en Chine pour une visite délicate à l'heure où l'Occident se raidit face aux pratiques commerciales jugées déloyales de Pékin, le chancelier allemand et le président français ont appelé vendredi à un "rééquilibrage" de la relation commerciale de l'Union européenne avec la Chine. Le président Emmanuel Macron et le chancelier Olaf Scholz ont plaidé, vendredi, pour un "rééquilibrage" commercial entre l'Europe et la Chine, à la veille d'une visite du dirigeant allemand à Pékin. Concernant la Chine, "ils se sont coordonnés pour notamment défendre un ré-

équilibrage de la relation commerciale euro-chinoise et insister sur l'impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité européenne", a indiqué l'Élysée à l'issue d'une visioconférence entre les deux dirigeants. Le chancelier se rend samedi en Chine pour une visite délicate à l'heure où l'Occident se raidit face aux pratiques commerciales jugées déloyales de Pékin. Son voyage de trois jours intervient également alors que la Chine est sous le feu des critiques pour sa proximité avec Moscou. Les discussions s'annoncent tendues alors que l'UE a engagé un bras de fer avec la Chine, qu'elle accuse de fausser le marché européen en inondant de produits à bas prix.

Emmanuel Macron et Olaf Scholz ont aussi réaffirmé leur "soutien indéfectible et dans la durée à l'Ukraine" et "discuté des initiatives européennes de soutien militaire à l'Ukraine".

Lancer un "supermarché européen" du financement

Le président français doit se rendre depuis plusieurs semaines en Ukraine mais il a toujours dit qu'il n'effectuerait le déplacement que s'il avait des annonces concrètes à y faire. Les deux dirigeants ont par ailleurs souligné la "nécessité de relancer la compétitivité européenne, notamment à travers

l'approfondissement de l'Union des marchés de capitaux". L'idée générale est de lancer une sorte de "supermarché européen" du financement, où les banques et le monde de la finance viendraient mieux soutenir la croissance. Mais ce projet, qui exige une forme de mise en commun des règles financières propres à chaque pays, peine à voir le jour faute d'une vision commune notamment à la France et l'Allemagne. Emmanuel Macron et Olaf Scholz se retrouveront pour un conseil des ministres franco-allemand le 28 mai à Meseberg, près de Berlin, qui ponctuera une visite d'État du président français en Allemagne.

ÉTATS-UNIS

Washington réactive les sanctions contre le pétrole et le gaz du Venezuela

Les États-Unis vont revenir sur l'allègement de leurs sanctions contre les secteurs pétrolier et gazier du Venezuela annoncé dans le sillage de l'accord électoral de 2023 entre les représentants du président Maduro et ceux de l'opposition. Selon Washington, Caracas n'a pas honoré certains engagements en vue de la tenue en juillet d'une élection présidentielle équitable. Les États-Unis ont annoncé, mercredi 17 avril, réimposer des sanctions contre les secteurs pétrolier et gazier vénézuéliens, estimant que le gouvernement du président Nicolas Maduro poursuivait sa politique de répression de l'opposition. L'administration du président Joe Biden revient ainsi sur l'allègement des

sanctions annoncé dans le sillage d'un accord électoral conclu en octobre 2023 entre les représentants du président Maduro et ceux de l'opposition, en vue de la tenue en juillet d'une élection présidentielle libre et équitable. "Nous sommes inquiets du fait que M. Maduro et ses représentants aient empêché l'opposition démocratique d'inscrire le candidat de son choix, harcelé et intimidé des opposants politiques et détenu injustement de nombreux acteurs politiques et membres de la société civile", a déclaré le porte-parole du département d'État américain, Matthew Miller, dans un communiqué. Tout en saluant le calendrier électoral proposé et la présence d'observateurs internationaux lors du scrutin, Wash-

ington condamne l'inéligibilité de la candidate de l'opposition, Maria Corina Machado, favorite dans les sondages, et la non-inscription de sa remplaçante désignée, Corina Yoris. "Nous appelons de nouveau Maduro à permettre à tous les candidats et partis de participer au processus électoral et à relâcher tous les prisonniers politiques", a aussi dit Matthew Miller. "Chantage grossier et injustifié" La licence générale dite "GL44", qui autorisait pour six mois les transactions liées aux secteurs vénézuéliens du pétrole et du gaz, ne sera pas renouvelée et expirera jeudi, ont confirmé les autorités américaines. Les entreprises auront jusqu'au 31 mai pour se conformer à ces sanctions, ont-elles précisé.

Sanctions américaines ou pas, l'industrie pétrolière du pays ne va pas s'arrêter, a assuré mercredi Pedro Tellechea, ministre vénézuélien du Pétrole et président du géant public Petroleos de Venezuela (PDVSA) à des journalistes, avant même l'annonce de Washington. Les États-Unis avaient annoncé fin janvier qu'ils réactiveraient ces sanctions contre le Venezuela, qui avait réagi à l'époque en parlant de "chantage grossier et injustifié". Le président Nicolas Maduro brigue un troisième mandat de six ans alors que les sanctions sur le pétrole et le gaz imposées depuis 2019 cherchaient à l'évincer du pouvoir après sa réélection contestée en 2018.

Tesla va réduire ses effectifs de 10 %

Face à des performances commerciales en baisse, Tesla va réduire ses effectifs au niveau mondial de 10 % afin de réduire ses coûts.

Si Tesla reste dans la course au titre de numéro 1 mondial des ventes de voitures électriques face à BYD, le constructeur américain fait face à des difficultés et a enregistré une baisse de ses livraisons au terme du premier trimestre 2024. Une première sur les quatre dernières années qui a incité Tesla à réduire son personnel. Preuve des temps difficiles que traverse l'entreprise, certains de ses cadres supérieurs quittent également le navire.

10 % d'employés virés

Concrètement, selon l'agence Reuters, Tesla aurait communiqué à son personnel qu'il procéderait au licenciement de 10 % de ses effectifs au niveau mondial, soit environ 14.000 personnes sachant que la marque employait 140.473 personnes en décembre 2023. Plus inquiétant, Drew Baglino, vice-président principal de Tesla chargé du développement des batteries, et Rohan Patel, vice-président chargé de la politique publique et du développement commercial ont annoncé leur départ sur le réseau X (ex-Twitter). Un double départ qui envoie un signal plus négatif intrinsèquement pour les investisseurs que le licenciement massif envisagé. Pour autant, n'allez pas croire que Tesla soit en réelle difficulté financière puisque le spécialiste de la voiture électrique affichait encore une marge bénéficiaire brute de 17,6 % au quatrième trimestre 2023. Cependant il s'agissait de la plus faible de-



puis quatre ans, les revenus de Tesla étant fortement impactés par la guerre des prix qui sévit en Chine principalement mais aussi sur d'autres marchés dont l'Europe.

Quel avenir pour Tesla ?

Selon le patron de Tesla, cette phase de licenciements et le départ de deux pontes de l'entreprise entrent dans un processus logique : « Environ tous les cinq ans, nous devons réorganiser et rationaliser l'entreprise pour la prochaine phase de croissance ». Cependant, on ne peut que s'interroger sur l'avenir à moyen terme du constructeur américain dont la gamme actuelle est plutôt vieillissante tout en sachant qu'une telle vague de licenciement laisse à penser que les dirigeants de Tesla pense que le

creux dans leurs ventes devrait durer. Au-delà des Model S et Model X qui accusent sérieusement le poids des ans, la Model 3 renouvelée conserve certes une légère avance sur la concurrence mais cette dernière progresse vite et bien et peut s'appuyer sur une image moins cli-vante tandis que le Model Y attend avec impatience sa grosse mise à jour accompagnée ici aussi d'un facelift. Les investisseurs comptaient donc sur l'arrivée prochaine du Model Y restylé et surtout sur la petite Tesla tant attendue pour relancer les ventes et la croissance de l'entreprise. Mais il y a un hic !

Model 2 ou Robotaxi ?

Alors qu'il avait annoncé le lancement de la « baby-Tesla » plus communément appelée Model 2 pour la mi-2025, le mo-

dèle plus compact et annoncé à un prix de départ d'environ 25.000 \$ a été remis au placard. Certains médias annonçaient l'annulation pure et simple du modèle. Une rumeur démentie – plus ou moins – par Elon Musk via son réseau X. Par contre, le milliardaire a annoncé – toujours via X – que le projet Robotaxi serait présenté le 8 août 2024. Une annonce qui peut surprendre tant les autres compagnies développant des robotaxis – ou voitures 100 % autonomes – ont rencontré des problèmes durant leurs essais en situation réelle, sans même tenir compte du cadre légal qui ne devrait pas permettre le déploiement massif de ce type de véhicules sans conducteur avant plusieurs années. Mais, comme le veut l'adage, les voies du Sieur Musk sont impénétrables... et si Elon veut, Elon croit qu'il peut ! Tesla pourrait donc « arriver en retard » sur le marché avec sa petite voiture abordable car les marques chinoises sont déjà sur le coup BYD en tête et les constructeurs européens s'organisent. Qu'il s'agisse de Stellantis – Citroën ë-C3 et ses cousines Fiat et Opel – de Renault avec la future Twingo électrique ou de Volkswagen avec les VW ID.2 All ainsi que la Cupra Raval sans oublier l'itération Skoda sur la même base. Toutefois, si elle ne tarde pas trop, la « Model 2 » conservera l'avantage des Model 3 et Y, à savoir offrir une plus grande voiture plus performante et efficiente au même prix puisqu'il s'agira d'une compacte vendue au tarif des citadines citées plus avant. Wait and see...

La Ford Mustang célèbre ses 60 ans avec une édition anniversaire

Pour les 60 ans de la Ford Mustang, le constructeur américain célébrera sa Pony Car au travers d'une édition limitée simplement baptisée Ford Mustang 60th Anniversary. Outre le cinquantenaire de la Volkswagen Golf, 2024 marque un anniversaire important pour un autre modèle emblématique... surtout Outre-Atlantique ! La Ford Mustang a 60 ans et toujours toutes ses dents. L'occasion pour Ford de commercialiser la Mustang 60th Anniversary dès cet été. Mais point de configuration technique spécifique au programme puisque les spécificités se voudront exclusivement esthétiques.

Ford Mustang – 59 ou 60 ans en 2024 ?

Détail amusant, Ford célèbre les 60 ans de la Mustang en 2024 via une édition limitée à 1965 exemplaires en référence à l'apparition du nom Ford Mustang ! Or, 2024 moins 60, ça fait 1964. Comment expliquer cette approximation ? Très simplement. Certes, le nom Mustang fut enregistré en tant que tel en 1965, mais le modèle fut en réalité enregistré dès 1964 sous l'appellation initiale Ford 1964 ½.

Cosmétique exclusivement

Concrètement, la Ford Mustang 60th Anniversary se distinguera au travers d'un pack spécifique destiné à la Ford Mustang de septième génération dans sa version GT « année modèle 2025 ». Il pourra être choisi aussi bien sur le coupé que le cabriolet et se compose de jantes de 20 pouces inédites, d'autocollants latéraux, d'un calandre spéciale inspirée du modèle original ainsi qu'une plaque numérotée sur le tableau de bord. En sus, des badges « GT 60 Years » en rouge et noir rappelleront les écussons et enjoliveurs de roues de la Ford Mustang présentée lors de l'exposition universelle de 1964 qui s'était tenue à New York. Le pack laissera le choix entre trois teintes extérieures - Wimbledon White, Vapor Blue ou Race Red – et trois couleurs d'habillage intérieur : Space Gray, Carmine Red ou Black Onyx. Il faudra néanmoins attendre l'été 2024 pour pouvoir commander une Ford Mustang avec le pack 60th Anniversary... et traverser l'Atlantique pour le faire. Bien qu'elle soit commercialisée en Belgique, il y a fort à parier que le pack ne sera pas proposé sur notre marché.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les banques européennes à la traine en innovation

En se basant sur des données publiques, une étude d'Evident montre l'écart entre les politiques d'innovation en IA des banques américaines et européennes.

A l'heure où, dans leurs communications aux marchés financiers, les banques brandissent l'IA comme un levier d'efficacité, force est de constater que les établissements nord-américains font la course en tête. Selon le classement réalisé par le cabinet britannique spécialisé dans l'intelligence artificielle Evident, qui a évalué l'effort d'innovation autour de ces technologies, neuf des dix premières places sont trustées par des banques américaines (JPMorgan Chase, Capital One, Royal Bank of Canada, Goldman Sachs, Wells Fargo, TD Bank, Morgan Stanley, Citigroup et Bank of Montreal). Premier établissement européen, ING parvient à se glisser dans ce top 10... en 10ème position.

« Alors que toutes les banques réfléchissent à la manière dont l'IA peut accélérer et rendre plus efficaces leurs opérations, seules quelques banques semblent réaliser des investissements à long terme », écrit Evident, pour qui ces efforts d'innovation se déploient dans cinq domaines : la recherche, le dépôt de brevets, les investissements dans des sociétés technologiques, les partenariats et la participation aux communautés Open Source.

Investissements dans les start-ups : BNP Paribas porté par Mistral

En 2023, les 50 banques scrutées par le cabinet d'études ont publié collectivement plus de 300 articles de recherche sur l'IA, six fois le niveau observé en 2018. A elle seule, JPMorgan Chase est à la source de 45% de ces publications sur l'an dernier. De même, en matière de dépôt de brevets, les établissements nord-américains se



détachent, Capital One et Bank of America cumulant 66% des demandes sur la période allant de la mi-2022 à la mi-2023. Finalement, seul le segment de l'investissement dans des start-ups spécialisées sur la data ou l'IA permet aux banques européennes de bien figurer. Collectivement, elles pèsent 45% des investissements de 2023. Notons d'ailleurs que, sur ce volet, BNP Paribas est passé de la 11ème place en 2021 à la 3ème sur le dernier classement d'Evident, porté notamment par son investissement dans la start-up française Mistral.

« Ces capacités ne peuvent pas être mises en place du jour au lendemain. La constitution d'équipes de recherche prolifiques, la construction d'une bi-

bliothèque de brevets et l'accroissement de la crédibilité en tant que partenaire financier sont autant d'éléments constitutifs d'objectifs stratégiques à long terme, qui s'étalent sur des années et non des mois », analyse Evident.

Notons toutefois que l'étude d'Evident est basée sur des données publiques (comme des dépôts de brevets ou des publications). Ses résultats peuvent donc refléter également les différences culturelles entre l'Amérique du Nord et l'Europe, sans oublier le fait que les entreprises du Vieux Continent sont limitées dans leurs dépôts de brevets par une législation plus restrictive en la matière.

Meta dévoile Llama 3 et Meta AI, "l'assistant IA gratuit le plus intelligent du marché", intégré à ses réseaux sociaux

Le géant Meta, propriétaire de Facebook, Instagram et WhatsApp, a déployé la nouvelle version de Llama 3, son modèle de langage. Il en a profité pour dévoiler les améliorations de son prometteur assistant Meta AI.

On peut dire qu'en matière d'intelligence artificielle, Meta ne fait pas les choses à moitié. Joëlle Pineau, en charge de l'activité de recherche en IA au sein de la firme de Mark Zuckerberg, avait annoncé la couleur l'an dernier au micro de Clubic, à VivaTech, nous indiquant que « les plus gros changements sont à venir ». Ce n'était effectivement pas un mensonge puisque, moins d'un an plus tard, l'entreprise a dévoilé une nouvelle version de son modèle de langage, Llama 3, et met à l'honneur son chatbot Meta AI, destiné à prendre plus de place auprès du grand public.

Llama, le modèle de langage de Meta, n'arrête plus de progresser

Mais commençons par les nouveautés de Llama 3. La nouvelle version propose des modèles de langage pré-entraînés et fine-tunés grâce à des instructions avec 8 milliards et 70 milliards de paramètres, pour des cas d'usage toujours plus nombreux. À ce stade, et selon les chiffres avancés par Meta, Llama 3 serait plus puissant que ses concurrents Mistral, Gemini, Claude ou Gemma.

De nombreuses entreprises vont pouvoir très vite en profiter. Le groupe explique que Llama 3 sera disponible très bientôt dans les environnements AWS (Amazon Web Services), Microsoft Azure, Google Vertex AI, IBM WatsonX ou encore Hugging Face et NVIDIA.

Dans les prochains mois, Meta promet d'introduire de nouvelles fonctionnalités et des fenêtres contextuelles plus longues encore. Mais surtout, le géant évoque « des tailles de modèles supplémentaires et des performances améliorées ».

Autre indiscretion découlant de tout cela : Llama 3 a déjà débuté son entraînement sur un modèle à... 400 milliards de paramètres.

Meta AI, l'assistant générateur d'images et de texte que le géant veut mettre dans tous ses réseaux sociaux

Les derniers modèles développés par l'entreprise reine des réseaux sociaux ont été intégrés dans Meta AI, « l'assistant IA gratuit le plus intelligent du marché », affirme-t-elle. L'idée est de le proposer à tous ses utilisateurs, par le biais de ses réseaux sociaux et plateformes, à savoir Facebook, Instagram, Messenger, WhatsApp, et même sur le Web !

C'est le cas dans des pays comme l'Australie, le Canada, l'Afrique du Sud, le Pakistan et Singapour, où les utilisateurs peuvent le solliciter dans leurs fils, conversations ou barres de recherche. Pour la France, il faudra encore attendre. Mais le potentiel de Meta AI est très intéressant. En bon assistant d'intelligence artificielle qu'il est, il peut accomplir différentes tâches et faire gagner un temps précieux.

Meta AI est aussi un générateur d'images, une tâche d'ailleurs désormais « plus rapide », grâce à Llama 3. « Il est à présent possible de créer des pochettes d'album, des inspirations déco ou, encore, des GIF animés personnalisés », explique Meta. On a d'ores et déjà hâte de l'essayer.

Google Maps pourra à l'avenir se connecter à des satellites quand vous n'aurez pas de réseau

L'application Google Maps continue à s'imposer comme le nec plus ultra de la navigation. Bientôt, il sera en effet possible de l'utiliser même sans réseau mobile !

Du côté de chez Google, on ne cesse d'apporter des nouveautés, petites et grandes, à l'application de navigation Maps. Encore cette semaine, on apprendrait l'arrivée d'une mise à jour qui faciliterait la recherche de stations de recharge pour les véhicules électriques. Mais ce qui se prépare en ce moment chez le géant américain devrait apporter un chan-

gement beaucoup plus intéressant encore !

Des lignes de code révélatrices

C'est une découverte intéressante qu'a fait le média Piunikiaweb en fouillant dans la version Google Maps beta v11.125. En effet, des lignes de code particulières révèlent que l'entreprise américaine va à l'avenir permettre la connexion de l'application à des satellites.

Il y est ainsi écrit qu'une connexion satellite va être permise avec l'application, et que dans ce cadre, un utilisateur pourra «

mettre à jour [sa] position une fois toutes les 15 minutes, jusqu'à cinq fois par jour. » Une avancée, puisque pour la première fois, il ne sera plus nécessaire d'avoir du réseau mobile ou une connexion Wi-Fi pour effectuer l'opération.

Un Google Maps adapté aux nouveaux smartphones

On peut tout de même noter que pour le moment, la possibilité est encore très réduite. Mais elle pourrait permettre de s'en sortir quand vous traversez une zone

blanche, et qu'il vous faut pouvoir vous orienter en direction de localités où vous pourrez retrouver du réseau.

Évidemment, cette fonctionnalité ne sera utilisable que pour les smartphones permettant les connexions satellites. À ce jour, l'iPhone 14 et les suivants offrent cette possibilité pour les SOS d'urgence. On sait que la prochaine version Android 15 permettra à son tour la connexion satellite, que l'on commencera à retrouver dans la gamme Pixel 9 de Google, mais aussi potentiellement chez les Samsung Galaxy S25.

Mots fléchés

Auto-mobiles				Poison violent				Lettre grecque		Vanter		Écimer	
Assignations		Raillerie		Austral		Elève						Uniques	
										Chaleur animale			
										À cheval (à)			
Bannières		Divinité égyptienne				Son rauque		Peinture religieuse					
		Longue période											
									Château de Diane				
									Argent				
Canton suisse				Faisceau lumineux				Ajuste					
Inventé								Entaille					
				Agrandir								Magiciennes	
				Indulgence									
Étape maritime		Sereinement	Beau perroquet		Grande école				Devant le notaire		Remplace le RMI		Agence spatiale
						Timide							
						Grande randonnée							
Encornet	Surface agricole				Enquiquineuses								
								Dieu (le)		Épila			
Ralentis	Brigandages		Deux romain		Liquide	Crochet de boucher					Vieux	Évêché normand	Légumineuse
						Île française			Femelle du lièvre				
									Économise				
Cordiale								Habiter					
Trou de boulin								Service hospitalier					
			Trou normand			Attirées							
			Volatiles										
Mère de Méricerte				Pour unir	Retirés					Titane	Prénom féminin		Autorisé
Complet													
						Publié						Petit rongeur	
						Préfecture des Hautes-Alpes							
Château de la Belle au bois dormant		Petit saint			Loque								
		Mot de notaire											
				Chameau						Humble rampant			
				Native									
Optique	Prénom anglais				Largeur d'étoffe		Argon		Seaborgium	Technique d'imagerie (initiales)			
	Quatre romain												
						Durées				Souverain			
Froissée						Souvent éternels							

APRÈS LES EXPLOSIONS EN IRAN

Les prix du pétrole en hausse de 4%

Les cours du pétrole montaient vendredi en fin de matinée de plus de 4%, au moment où l'agence officielle iranienne Irna a annoncé plus tôt dans la journée qu'"aucun dégât majeur" n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin prenait quelques 0,06% à 87,16 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, gagnait 0,22%, à 82,91 dollars. L'agence de presse Fars a rapporté trois explosions près d'une base militaire à Qahjava-restan, entre la ville d'Ispahan et son aéroport, dans le centre du pays. Les deux références du pétrole ont immédiatement réagi en bondissant, prenant brièvement plus de 4% pendant la séance asiatique. Les installations nucléaires dans la région d'Ispahan sont "totalement en sécurité", a indiqué l'agence Tasnim.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Vendredi 19 - Samedi 20 avril 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ADHÉSION À PART
ENTIÈRE DE LA PALESTINE
À L'ONU

**Bendjama : «Nous
reviendrons plus
forts avec le soutien
de l'Assemblée
générale»**

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a affirmé, jeudi soir à New York, que « nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat Palestinien à l'ONU ». Dans une allocution prononcée après le veto américain au projet de résolution du Conseil de sécurité présenté par l'Algérie et recommandant l'admission de la Palestine à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama a dit : « Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale et des membres des Nations Unies. Ce n'était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine ». L'ambassadeur Bendjama a appelé « ceux qui n'ont pas pu soutenir l'admission de l'Etat de Palestine aujourd'hui à le faire la prochaine fois », estimant que « le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message on ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations Unies ». Il a rappelé, à cette occasion, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que « les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies ».

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION L'A AFFIRMÉ :

«L'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse achevée»

Par S T.

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a affirmé, jeudi à Oran, que l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant en marge de sa visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur à Oran, le ministre a souligné dans un point de presse que «la relance de ce fonds fait partie des orientations du président de la République» et que «l'élaboration du projet a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement». Le ministre a ajouté que «le fonds a été gelé durant plusieurs années et nous œuvrons à récupérer les sommes qui s'y trouvaient et les mettre à la disposition du nouveau fonds, même si nous avons trouvé de nouvelles sources pour son financement autre

que le trésor public». Par ailleurs, le ministre a souligné concernant le projet de création du Conseil d'éthique et de déontologie: «à l'heure actuelle, nous avons finalisé le décret d'application de ce conseil, en attendant sa publication au Journal officiel». Le décret stipule c'est que le Conseil d'éthique et de déontologie qui prépare la charte de l'éthique de cette profession, a ajouté M. Laagab, soulignant que «pour gagner du temps, le ministère a pris l'initiative d'élaborer cette charte et nous soumettrons un avant-projet au Conseil d'éthique professionnelle, lors de son inauguration, pour l'enrichir». La charte pourra également être présentée aux journalistes et responsables des institutions médiatiques pour faire des suggestions et proposer des idées, afin qu'elle devienne une charte respectable que les journalistes s'engagent à mettre en œuvre pour consolider le principe de concertation. Par ailleurs, le ministre a annoncé le début de la mise en œuvre de nouveaux textes ju-

ridiques liés aux médias, soulignant que «nous avons commencé à adapter les journaux électroniques et imprimés et d'autres décrets d'application seront publiés successivement, prochainement». Il a également qualifié le statut particulier des journalistes d'«excellent, donnant au journaliste algérien le statut qu'il mérite». Concernant la formation des journalistes, il a souligné que la loi sur l'information, contrairement aux années précédentes, oblige les institutions à former leurs journalistes et leurs travailleurs et que l'autorité de régulation et le ministère surveillent le processus. Lors de sa visite à la Société de l'impression de l'Ouest, le ministre a souligné la reconsidération de la tendance actuelle des imprimeries basées sur l'impression de journaux et de magazines, soulignant la nécessité de diversifier les produits, de rechercher de nouveaux marchés, de se former, de recourir à des experts étrangers et de suivre l'évolution technologique.

INTERDICTION D'ENTRÉE DU JOURNALISTE FARID ALILAT EN ALGÉRIE

Les précisions du ministre Laagab

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a déclaré, jeudi à Oran, que l'interdiction d'entrée du journaliste Farid Alilat en Algérie n'est pas liée à sa qualité de citoyen algérien, mais concerne le média où il exerce, Jeune Afrique, qui a pris des positions "inamicales" envers l'Algérie. A l'issue de la visite qu'il a effectuée à certains établissements relevant de son secteur à Oran, le ministre a indiqué en réponse à une question d'un journaliste que "Farid Alilat est le bienvenu en Algérie comme citoyen algérien. Cependant, le magazine où il exerce n'est pas le bienvenu et en cas de chan-

gement de sa position, il sera bien accueilli". M.Laagab a souligné que l'Algérie "n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses enfants. A une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la pandémie sanitaire, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes". «Des pouvoirs publics pareils n'abandonnent jamais leurs enfants et la question ne le concerne pas en tant que citoyen algérien, mais plutôt le magazine Jeune Afrique où il exerce, qui a adopté des positions éditoriales hostiles à l'égard de l'Algérie. Ce média publie tantôt des informations incorrectes tantôt des informations exagérées, et n'évoque jamais tout ce qui est positif en Algérie», a-t-il souligné. «Farid Alilat est un citoyen algérien, mais en même temps il est journaliste dans un magazine indésirable, et lorsque ce média profite de sa nationalité algérienne et s'immisce de manière sournoise dans l'exercice du travail journalistique, cela est inacceptable», a souligné le ministre, qui a expliqué que «séparer les deux est difficile, mais en tant qu'algérien, il est le bienvenu. Il

exerce un travail journalistique pour son média, qui a choisit de prendre des positions hostiles à l'Algérie et ceci est intolérable». Le ministre a ajouté «que nous avons environ 56 correspondants de 36 établissements médiatiques étrangers représentant 18 pays, et dans le cadre de la parution de différents textes d'application des nouvelles lois sur l'information, les portes restent ouvertes aux médias étrangers désirant désigner des correspondants en Algérie ou d'ouvrir des bureaux, dans le cadre de la loi algérienne et le respect mutuel».

MDN

Saïd Chanegriha reçoit le président du Comité militaire de l'Otan

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, jeudi au siège de l'Etat-major de l'ANP, l'Amiral Rob Bauer, président du Comité militaire de l'OTAN qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. La cérémonie a été entamée par "le salut au drapeau national et un salut militaire adressé au Chef de la délégation hôte par les formations des différentes forces de l'ANP", précise la même source. Ont pris part à cette cérémonie, "le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et

de la Gendarmerie nationale, les chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP". "Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée a souligné que la coopération entre l'Algérie et l'OTAN a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue", note la même source. «La coopération entre l'Algérie et l'OTAN, dans le cadre du dialogue méditerranéen, a terminé, en mars dernier, sa 24ème année, où elle permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dyna-

mique de concertation et de dialogue, tel que le confirme votre visite aujourd'hui», a affirmé le Chef d'Etat-major de l'ANP. «Au chapitre de la coopération militaire qui constitue le socle de ce partenariat, une lecture attentive du bilan des activités réalisées durant ces dernières années, montre que la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN a connu un essor qualitatif en termes de dialogue, de concertation et d'action», a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a souligné que «l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national». «Je tiens à rappeler que l'Algérie a consenti un lourd tribut pour son indé-

pendance, tout au long de son parcours combattant, de 1830 à 1962, où 5.630.000 Algériens sont tombés en martyrs, dont 1.500.000 durant la Révolution du 1er novembre 1954. Ce sont ces sacrifices incommensurables qui ont présidé à l'adoption par l'Algérie de la politique de non alignement», a-t-il rappelé. «Ainsi, l'Algérie, qui est fière de son passé et jalousement attachée à son indépendance, s'en tient fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national», a-t-il soutenu. A son tour, l'Amiral Rob Bauer «a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région», relève le communiqué.